

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.

Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES

Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix min. d'une annonce 50 c. Avis mort, 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. Etranger, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.

Reclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr. Demander le tarif complet.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DES BAYARDS

Emprunt communal de fr. 140.000 à 4 1/2 %



Dans le but de couvrir une dette flottante et les dépenses occasionnées par nos captages d'eau, la Commune des Bayards émet un emprunt public dont voici les modalités:

Emprunt ferme à 10 ans, remboursable en 1932.
Titres au porteur de Fr. 500, émission au pair, impôt sur les coupons d'intérêts à la charge des porteurs de titres. Coupon annuel d'intérêt à 4 1/2 % payable le 31 décembre à la Caisse communale.

La Commune des Bayards a reçu jusqu'ici des souscriptions éventuelles pour la plus grande partie de l'emprunt. Elle met le solde, soit 30 mille francs environ, en souscription publique. Ces souscriptions seront reçues à la caisse et au secrétariat communal ou anonymement par tierces personnes. Elles seront acceptées dans l'ordre de leur arrivée et jusqu'à concurrence du montant.

L'intérêt régulier des titres commencera à courir le 31 décembre 1922, mais les souscripteurs peuvent se libérer avant ou après et dans un délai de trois mois dès la date de leur souscription. Dans ce cas les prorogés d'intérêts à 4 1/2 % seront réglés par la partie qui les devra.

Aux Bayards, le 2 novembre 1922.

Conseil communal.



COMMUNE DE NEUCHÂTEL

On procédera au brûlement d'un canal de cheminée dans l'immeuble de M. Jean de Purry, Faubourg de l'Hôpital 47, le vendredi 10 novembre, à 8 h. 1/2 du matin.

Les habitants des maisons voisines sont priés de tenir fermées, pour cette heure-là, toutes les ouvertures de leurs garages, chambres hautes et mansardes, façades et en particulier celles des bûchers.



COMMUNE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

VENTE DE BOIS DE SERVICE AVANT ABATAGE

La Commune de Corcelles-Cormondrèche offre à vendre, par voie de soumission, environ 600 m³ de bois de service.

Les soumissions sous pli fermé portant la suscription: « Offre pour bois de service » seront reçues au Bureau communal de Corcelles jusqu'au vendredi 10 novembre courant, à midi.

Pour visiter les bois, s'adresser au garde-forestier M. Ami Schenk, à Montzollion qui détient la liste de détail.

Corcelles-Cormondrèche, le 3 novembre 1922.

Conseil communal.

Vente de domaines boisés

Les Hoirs de M. Denis de Rougemont mettent en vente, en bloc ou par lots, les grands et beaux domaines qu'ils possèdent sur les territoires de Brot-Dessus et des Ponts-de-Martel, comprenant les fermes de Thomasset, Jogne, Alisiers et de Brot-Dessus, les prés et pâturages qui en dépendent et les forêts de Solmont, Bois Rond et Combe Hory.

Ces domaines forment au Registre foncier les articles suivants:

Cadastre de Brot-Dessus: Articles 189 à 195, comprenant champs et prés, 67 ha. 01 a. 11 m², pâturage 39 ha. 67 a. 38 m², bois 76 ha. 44 a., bâtiments, places et jardins 60 a. 70 m².

Cadastre des Ponts-de-Martel: Articles 693 à 695 et 373, comprenant champs 10 ha. 56 a. 55 m², pâturage 72 a. 87 m², bois 7 ha. 44 a. 52 m².

Les bâtiments sont en bon état d'entretien.

Pour visiter, s'adresser à M. Charles Robert-Sandoz, à Brot-Dessus; pour obtenir tous renseignements et pour traiter, s'adresser à MM. Wavre, notaires, à Neuchâtel (Palais Rougemont). P 2526 N

Enchères de vignes

Samedi 11 novembre 1922, à 4 h. après midi, à l'Hôtel du Lac, à Auvernier, M. Georges Bourquin, à Cormondrèche, vendra par enchères publiques les vignes suivantes, reconstruites et en plein rapport.

CADASTRE D'AUVERNIER
Art. 798. Borbaz, vignes de 1268 m²
Art. 797. Borbaz, vignes de 1704 m²

CADASTRE DE COLOMBIER
Art. 703. Les Brena-dessus, vignes de 5710 m²

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Ernest Paris, à Colombier, chargé de la vente.

ENCHÈRE

Enchères publiques de mobilier

Lundi 13 novembre 1922, dès 9 heures, les héritiers de M^{me} Madeleine Gendre, feront vendre par voie d'enchères publiques, au domicile de M. Poyet, Place des Halles 5, à Neuchâtel, le mobilier dépendant de la succession de la défunte, soit:

Cinq lits complets dont un en fer, un petit lavabo, deux tables de nuit, un secrétaire, un bureau trois corps, une armoire à deux portes, une commode, une table ovale, une table ronde, un guéridon, un canapé, un fauteuil, une petite table carrée, des chaises diverses dont une pliante, un régulateur, un linoléum, deux glaces, deux paires de grands rideaux, un châle tapis, divers cadres, etc.

La vente aura lieu au comptant.
Neuchâtel, le 6 novembre 1922.

GREFFE DE PAIX.

IMMEUBLES

Villa

A vendre de favorables conditions, dans un beau quartier, à l'ouest de la ville, une jolie petite maison neuve, composée de cinq chambres, bains et toutes dépendances. Vue superbe et imprenable sur le lac et les Alpes.

S'adresser à Kung frères, Faubourg de l'Hôpital 23, c.o.

Vigne

à vendre, à Bevaix. Adresser offres écrites à R. B. 387 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE

Potager neuchâtelois

trois trous, à vendre. No 49, Cormondrèche.

Bois exotiques

à vendre:

Acajou du Grand Bassam, Ebène du Gabon, Palissandre de Madagascar. A débiter sur demandes.

S'adresser à Léon Martenet, Fab. de caisses, Serrières.

LIT DE FER

à vendre, complet, sommier ressorts. St-Honoré 1, 3me. c.o. Plusieurs

jolies couvertures

pour chaise-longue et divan en moquette et en peluche, différents coloris, au magasin de J. Perriraz, tapissier, Faubourg de l'Hôpital 11.

Excellent

chauffe-bains

à vendre, faute d'emploi. Faubourg de l'Hôpital 17, 2me.

FUMIER

A vendre 800 pieds fumier extra à 35 c. le pied, pris au tas, chez P. Veuve, Saules (Val-de-Ruz).

Occasion

A vendre un beau piano à queue et un secrétaire. Prix avantageux. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 28, 2me.

Occasion pour fiancés

Chambre à coucher, un buffet de service Henri II et moderne. Prix très avantageux. S'adresser Croix du Marché 3.

OCCASION

A vendre un petit canapé, une chaise d'enfant pliante, un pouce-à-queue, un mannequin No 42. S'adresser ler Mars 24, 3me, à gauche.

Occasion

Parcs 81 LUNETTES ET PINCE-NEZ choisis d'après la vue, depuis 3 fr. Thermomètres dep. 50 c. Réparations en tons couleurs.

Vins fins d'Italie

MOULINS 13
Lambrusco doux, le lt. 1.50
Muscat d'Asti, la bt. 2.80
Eau-de-vie de fruit (verveine comprise), le litre 2.20
Morue Labrador, le kg. 1.80
R. Mornelli

Chemises jour pour dames

3.95

Chemises nuit

6.95

Pantatons

3.95

GUYE-PRÊTRE

chez St-Honoré Numa Droz

Occasion

MANTEAU

intérieur fourré, taille moyenne, valeur 200 fr., cédé 35 fr. Demander l'adresse du No 390 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belles pommes de terre

rouges, à vendre, à Fr. 12.— les 100 kg., rendues à domicile en ville. S'adresser à E. Fleuty PLS, Mard.

Maison spécialisée dans la vente des TISSUS et de la CONFECTION et vendant au PLUS BAS PRIX

Ouvroir de Neuchâtel

2^{me} Grande Vente d'Automne sur la Place Purry

Le jeudi 9 novembre de 9 h. à 13 h.

Sous-vêtements pour dames, messieurs et enfants. — Tabliers d'usage et de fantaisie. — Tricotages chauds et solides. — Linge de maison, de première qualité.

Spécialité de l'Ouvroir: Lingerie en flanellette extra.

GRAND RABAIS

N.-B. — En cas de mauvais temps, la Vente se fera au Local, Treille 3, de 8 à 18 h. 1/2

Berger allemand

Un chien et deux chiennes, neuf semaines, race pure, père et mère 1er prix à l'Exposition de Lausanne 1922 et prix d'honneur pour l'élevage. Chien, Fr. 120.—, chiennes, Fr. 80.— pièce. Adresse: J. Billieux, gendarme, Savagnier.

Sept petits porcs

de trois mois, race longue anglaise, à vendre, chez J. Leuenberger, Manjolia 3.

A vendre ou à échanger, contre un plus petit, un bon

chien de garde

croisé berger, âgé de huit mois, habitué à la chaîne. Convient pour ferme ou villa. S'adresser à Edmond Béguin, Les Genêts.

Beaux petits porcs

à vendre, au Restaurant du Chasseur, Serroue s/Corcelles.

Timbres-poste

Collectionneur. — Je vends beaux stocks de grande valeur, timbres de tous pays jusqu'à 1/10e Yvert. Classiques et autres. Envoie carnets à choix. — Concurrence. — Offres sous P 27082 à Publicitas, Neuchâtel.

FOURRURES

SKUNKS 1^{er} choix Battieux 8, 1er, Serrières.

La famille a besoin de CALORA

coussins et bandages de chauffage, comme cataplasmes contre les fièvres, les refroidissements, les catarrhes, les inflammations, les rhumatismes, Tapls de chauffage dans la chambre froide. — Chauffage pour automobile.

En vente dans les établissements électriques et chez les bandagistes. CALORA S. A., à ZOUG, donnera volontiers des renseignements. Faites attention à la marque de qualité Calora. Grande baisse de prix.

Un intéressant cadeau de fin d'année

c'est une pochette de 5 billets Loterie de la Nautique à fr. 10.— de la qui sera tirée pour le 20 décembre. Elle assure à son possesseur la certitude de recevoir une œuvre d'art d'un artiste neuchâtelois. — Billets isolés fr. 2.—. — En vente chez MM. Savoie-Petitpierre, Kuffer et Scott, A. Georges, Casanayor, Pâtisserie Liniger, Imprimerie Guinchard, J. A. Michel, cigares, A la Rose d'Or, U. Widmer, cigares et auprès des membres de la Société.

RHUMATISMES

L'ANTALGINE guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées.

Prix du flacon de 120 pilules. Fr. 7.50 franco, contre remboursement.

Phar. de l'Abbatiale, Walther & Gentinetta, Payerme

Prospectus sur demande

GRANDE VENTE RÉCLAME

Articles pour Messieurs

CHEMISE flanelle coton, rayée couleur, depuis 3.95	CASQUETTES , grand choix, formes modernes, depuis 2.95	CHEMISE très bonne percale de Mulhouse, rayures dernier chic, deux faux-cols forme américaine pointue, manches souples, article très en vogue, la chemise 6.75
CHEMISE JÆGER coton, sans col, article recommandé, 6.50	GANTS imitation peau de Suède, qual. tout à fait sol., lavables, boutons nacré, la paire 3.95	CHEMISE percale bonne qualité, à rayures fantaisie, avec deux faux-cols et manchettes souples, la chemise 6.50
CHEMISE de NUIT toile fine, avec poche, ornée de li cache-points coul., 8.50	CHEMISE percale, à rayures fantaisie, toutes teintes courantes, avec deux faux-cols et manchettes souples, la chemise 5.95	BANDES-MOLLETIÈRES la paire depuis 2.95
Chemise poreuse belle qual., avec 4.95	CHEMISE percale solide, couleur unie, mauve, beige et bleue, faux-col souple, manchettes mousquetaire, façon à la mode, la chemise 5.75	PYJAMAS formes élégantes, en belle flanelle, qualité d'hiver, rayures couleurs, 19.50 18.50
Occasion pour fiancés Chambre à coucher, un buffet de service Henri II et moderne. Prix très avantageux. S'adresser Croix du Marché 3.	BRETelles tous genres, bons tissus élastiques, fabrication suisse, 2.50 2.75 2.95 1.95	CRAVATES Choix inépuisable à nouer, dessins magnifiques, 1.50 1.25 -.95 à nouer, à rayures et dernières nouveautés, 2.95 2.50 1.95 à nouer, formes larges, pure soie, 4.50 3.50 3.25 Cravates tricotées, de très beaux genres, 1.75 1.25 -.95 -.75
Occasion A vendre un petit canapé, une chaise d'enfant pliante, un pouce-à-queue, un mannequin No 42. S'adresser ler Mars 24, 3me, à gauche.	SUPPORT-CHAUSSETTES bel article, monture pratique, la paire 1.95	FAUX-COLS empesés, toutes les formes courantes, 1.25
Chemises jour pour dames 3.95	MANCHETTES article bonne qualité, la paire 1.95	Chemises blanches pour soirées, toile fine extra, devant piqué, 8.95
Chemises nuit 6.95	SOUS-VÊTEMENTS	POUR LE TRAVAIL
Pantatons 3.95	CALEÇONS tricot coton à grosses côtes, très solides et chauds 2.95	SALOPETTES solides . . . le complet 15.— 12.50
GUYE-PRÊTRE chez St-Honoré Numa Droz	CAMISOLES jersey molletonné 3.95	BLOUSES pour magasiniers, forte toile écru, poches et ceinture depuis 9.90
Occasion	CAMISOLES pure laine 6.50	BLOUSES de travail, toile de chasse, poches et ceinture, recommandées 11.50
MANTEAU intérieur fourré, taille moyenne, valeur 200 fr., cédé 35 fr. Demander l'adresse du No 390 au bureau de la Feuille d'Avis.	GILETS DE CHASSE noirs depuis 12.50	VESTONS pour coiffeurs, confection soignée, en piqué belle qualité 11.50
Belles pommes de terre rouges, à vendre, à Fr. 12.— les 100 kg., rendues à domicile en ville. S'adresser à E. Fleuty PLS, Mard.	GILETS DE CHASSE laine extra 25.—	VESTONS pour pâtisseries, croisé blanc, qualité très solide 9.50
	CHANDAILS MILITAIRES solides 5.95	VESTONS pour boulangers, coutil rayé extra 10.50
	CHAUSSETTES coton, qualité fine, couleurs fantaisie la paire 1.95	VESTONS pour bouchers, rayé, bel article. 12.50
	CHAUSSETTES laine, qualité forte, la paire 1.80	PANTALONS ml-laine, très solides, la paire 17.90
	CHAUSSETTES fines, pure laine, couleur rayée fantaisie la paire 2.95	PANTALONS velours Manchester 19.50

Voyez nos marchandises, nous ne vous offrons que des qualités très avantageuses

GRANDS MAGASINS AU SANS RIVAL, Neuchâtel

Rue de Flandres - Place Purry - Promenade Noire

Dès vendredi le 10 **A L'APOLLO** Dès vendredi le 10

JACKIE COOGAN

dans Mon Gosse son dernier et retentissant succès

Meubles d'occasion
F. BECK
Vis-à-vis du Temple PESEUX
ACHAT ET VENTE
Maison de confiance. c.o.

KUFFER & SCOTT NEUCHÂTEL
Broderies au mètre, depuis Fr. **-.60**
Escompte 5% en timbres S. E. N. J.

POISSONS
Soles - Turbot - Colin
Cabillaud - Merlans
Brochets - Feras
Bouclles - Perches
Poulets de Bresse à fr. 3.— la livre
Canards - Pigeons
LIEVRES DU PAYS
Epaules de chevreuils
Civet de lièvre
ŒUFS fr. 3.— la douz.
Jambon cru et cuit
NUSSCHINKEN
Saucisses de Francfort
Truffel - Gotha
Au Magasin de Comestibles
Seinet Fils
6-8, rue des Epancheurs
Téléphone 71

Tana
Crème-Cirage *réellement bonne*

BERGER & C^o, Neuchâtel
Succ. de V. J. L. BERGER
ROBES DE SOIRÉE sur mesure, depuis fr. **55.—**
5% S. E. N. J. Travail soigné.

chanterelles
Les sont de nouveau à des prix abordables.
Choix extra:
Fr. 1.50 la boîte de 1/4 litre.
» 2.95 » » 1 »
Moyennes:
Fr. 1.40 la boîte de 1/4 litre.
» 2.55 » » 1 »
— ZIMMERMANN S. A.

SOUS-VÊTEMENTS
en tous genres pour dames, messieurs et enfants
Grand choix
MAGASIN Savoie-Petitpierre Neuchâtel

Moulin agricole de la Béroche
Huile de noix Ire qualité, Fr. 4.80 le litre.
Froment pour volaille à Fr. 42.— les 100 kg.
Graines mélangées pour volaille à Fr. 38.— les 100 kg.
Avoine, son, rommage, maïs en grains, moulu, farine d'orge, farine française pour bétail aux conditions les plus favorables. P 1558 N

Potagers
neufs et d'occasion
Réparations de potagers
S'adresser ÉVOLE 6, atelier.

Messieurs
possédant situation sûre requérant de l'argent, vêtements, manteaux, etc. sur mesure, facilités de paiement. Les renseignements sont donnés à Case postale 352, poste principale, Zurich.

Mesdemoiselles
Vous trouverez de beaux bérêts à prix exceptionnel chez **M^{me} MERMINOD Modes**
Quai Suchard 6, 2^{me} - (Tram 5)

Sanfranchi & C^o
Seyon 5, NEUCHÂTEL
Parapluies
tous genres — Prix du jour
Cannes — Sacs „Abat-jour“
tous genres sur commande

Jusqu'au 30 novembre seulement nous offrons en **Soieries** de réelles occasions, pour robes, blouses, doublures de manteaux et jaquettes
Une visite n'engage à rien
S'adr. Rocher 4, au 1^{er}

TISSUS EN TOUS GENRES
WIRTHLIN & C^{ie}
6, PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL 5.83 TÉLÉPHONE 5.83



LINGERIE confectionnée et SUR MESURE
TROUSSEAUX COMPLETS LAYETTES
MAISON SPÉCIALE DE BLANC
DEMANDEZ LE CATALOGUE

OFFRE AVANTAGEUSE EN PANTOUFLES
POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER

Pantoufles pour enfants	en drap bleu, la paire	3 ²⁵	2 ³⁰	2 ²⁰
Pantoufles pour enfants	velours tigré, la paire	5 ⁴⁵	4 ⁹⁵	4 ⁵⁰
Pantoufles pour enfants	feutre gris, semelle feutre et cuir, la paire	6 ⁹⁰	5 ⁶⁵	
Pantoufles pour enfants	laine de chameau, double semelle, la paire	6 ⁹⁰	5 ⁹⁰	
Pantoufles pour dames	laine de chameau, double semelle, la p.	7 ⁵⁰	5 ²⁵	3 ⁶⁵
Pantoufles pour dames	velours tigré, semelle cuir, la paire			8 ⁵⁰
Pantoufles pour dames	feutre gris ou bleu, double semelle, la paire	12.—	9 ⁷⁰	
Pantoufles pour messieurs	laine de chameau, la paire	8 ¹⁰	5 ²⁵	4 ³⁰
Pantoufles pour messieurs	feutre gris, double semelle, la paire			9 ⁵⁰
Pantoufles pour messieurs	drap noir ou brun, chaudement doublé, semelle cuir, la paire			9 ⁵⁰
Pantoufles pour messieurs	velours côtelé, semelle cuir avec talon, la paire			9 ⁵⁰
Pantoufles pour messieurs	feutre gris, montantes, double semelle avec talon, la p.	11 ²⁵	9 ⁷⁰	8 ⁵⁰

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS **AUX ARMOURINS** NEUCHÂTEL SOCIÉTÉ ANONYME

Grand Bazar SCHINZ, MICHEL & C^{ie}
Pour Noël
Notre VENTE HABITUELLE de **JOUETS HORS SÉRIE** à très bas prix a lieu du 4 au 18 novembre
POUPÉES - LITS ET ARMOIRES DE POUPÉES
CANONS - BOITES DE CONSTRUCTION - ANIMAUX, etc.

CADEAU DE FIN D'ANNÉE
UNE MACHINE A COUDRE **SINGER** avec nouveau moteur électrique
Seule maison à Neuchâtel: Rue du Seyon

Couvertures de laine Pour lits toutes les tailles Plaid Vuarraz & C^{ie}

ATTENTION!
Nous offrons un lot
Bottines pour dames, No 35-36, Fr. 9.50.
Bottines pour dames, No 37-38, Fr. 15.50.
Articles de luxe, noir et brun, 36-42, 29.50, 32.50.
En boxcalf, No 36-42, Fr. 15.50, 19.50, 25.50.
Richelieu pour dames, en box, No 35-37, 10.50.
Richelieu pour dames, en chevron, 35-37, 15.50.
Souliers bas pour dames
Boxcalf en couleur, No 36-42, 22.50, 25.50, 29.50.
Bottines pour messieurs, en R. box 40-46, 19.50.
Boxcalf doublé de peau, Fr. 29.50.
Boxcalf vissé, Fr. 27.50.
PROFITEZ!
Chaussures J. KURTH
NEUCHÂTEL
Place de l'Hôtel de Ville

LE RAPIDE
Horaire répertoire de la Feuille d'avis de Neuchâtel
Saison d'hiver du 1^{er} octobre au 31 mai
En vente à 50 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1.
Dépôts: Kiosque de l'Hôtel-de-Ville, — M^{lle} Nigg, sous le Théâtre, — Bibliothèque de la Gare et guichet des billets, — Librairies et papeteries Attinger, Bickel-Henriod, Berthoud, Bissat, Delachaux & Niestlé, Sandoz-Mollet, Steiner, Winther, Céré & C^o, — Besson, — Pavillon des Tramways.

Huilerie „La Glaneuse“
Les Parcs 46 NEUCHÂTEL Les Parcs 46
Sommes toujours vendeurs d'Huiles d'olives, d'Arachides, de table, etc. en qualités supérieures et garanties. Savon de Marseille, 72 pour cent, marque connue et appréciée. Savon liquide, cafés verts et torréfiés, chichorées, cacao soluble, chocolat-poudre sucré, conserves de viande, huile à parquets, etc.
Se recommandent vivement:
Huilerie „La Glaneuse“

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LA LAVANDIÈRE

PAR Jean Barancy

Malgré sa peine, c'était presque en camarade qu'elle avait quitté Toussaint; c'était en fiancée, c'était en amoureuse qu'elle pensait à lui aujourd'hui, comme c'était en amoureux qu'il se la rappelaient et rêvait d'elle.

Non, Lise ne s'ennuya pas au moulin des Soieilles, puisque son séjour parmi les meuniers lui vaudrait de devenir la femme de Toussaint, que la Bériette changeait ou non d'idée après une année d'épreuve. Oh! devenir la femme de Toussaint! Pouvoir honnêtement, sans que sa conscience le lui reprochât, l'aimer, le lui dire, et laisser son baiser chercher le sien comme le jour déjà lointain où ils avaient, devant la grand'croix, échangé leur serment de fidélité!

Tant qu'elle était restée chez les vieux Rappin, ce rêve évoqué ne l'avait pas beaucoup troublée; mais, maintenant, ce n'était plus du tout la même chose, et elle savait, le jour même, un gré infini à la Bériette qui, par l'éloignement, avait provoqué en elle l'éclosion ou, plutôt, la révélation du sentiment presque incompris d'elle jusqu'à ce jour.

Et puis, elle ne se trouvait pas à plaindre au moulin. Les jours, les semaines, les mois s'écoulaient pour elle dans une quiétude presque parfaite. Le grand-père et la grand-mère se

portaient bien, les vingt francs qu'elle gagnait mensuellement les aidaient dans l'achat de nouveaux arbustes pour remplacer ceux que les dernières gelées avaient tués, et surtout Toussaint, par qui elle apprénait ces nouvelles, car les vieux ne savaient ni lire ni écrire, Toussaint, quand il avait bien parlé d'eux et de ce qui se passait au village, l'entretenait de lui, de son rêve chèrement caressé, de la tendresse débordante de son cœur, de toutes ces choses suaves et douces comme une caresse qu'elle n'aurait pas voulu écouter peut-être, mais qu'elle ne pouvait se refuser à lire et dont elle se grisait comme d'une liqueur savoureuse.

Rien que pour lire ces lettres naïvement éprises où l'âme de son promis semblait s'épanouir comme un fleur sous le soleil, rien que pour le charme de se les remémorer le soir, dans son lit, quand ses maîtres dormaient, Lise s'estimait heureuse d'être en service loin de Dormelles.

Elle n'était guère bien couchée, la pauvre Lise, dans son lit de sangle dressé chaque soir au fond de la chambre à blé, ainsi nommée parce que cette chambre ne contenait, en plus de son lit, que des grains à moudre, elle n'était guère bien couchée, et, cependant, jamais elle ne songea à regretter son lit à baldaquin d'indienne du logis abandonné, dans la chambre contiguë à celle de ses grands-parents, parce qu'il y avait maintenant, sous l'oreiller un peu dure de sa couchette, les bonnes lettres de Toussaint, qui lui parlaient bas à l'oreille... Et malgré la fatigue de ses journées de labeur, bien qu'elle fût souvent très lasse en se couchant, Lise restait longtemps éveillée, les yeux grands ouverts, dans l'ombre que le souvenir de son ami savait si bien illuminer pour elle.

Ah! les bonnes et longues heures qu'elle

passa ainsi pendant le printemps qui suivit! Un grillon familier chantait dans le fournil sa petite chanson d'espérance, les aulnes et les trembles, autour de la vieille bâtisse, frémissaient comme des harpes au moindre vent, la hulotte faisait entendre son cri mélancolique dans le lointain, et la rivière clapotait joyeusement contre la roue immobile du moulin, toute verte de mousse, dont les battants laissaient tomber une à une, dans l'eau jaseuse, les gouttelettes claires qui y restaient accrochées comme des perles suspendues par un fil invisible.

Lise écoutait le grillon, la hulotte, le clapotement léger de la rivière et ces bruits de la nuit berçaient ses rêves éveillés pendant lesquels elle ne savait penser qu'à Toussaint, ne voir que lui et se rappeler les phrases amoureuses de ses lettres.

Et, pour rien au monde, elle aurait voulu ne pas être partie de Dormelles, puisque c'était son départ, sa séparation d'avec Toussaint qui lui procurerait ces bonnes heures, qui lui valaient cette douceur d'aimer et de se laisser aimer, sans que la quiétude de son âme en fût troublée par le moindre remords.

Ni Mardelles le riche, ni ses neveux ne savaient que Lise était fiancée; la Bériette n'avait pas voulu qu'elle leur en fit part et s'était même refusée à ce que son fils l'avouât à personne.

— Non, non, disait-elle, il ne faut pas ébruiter cette chose. Sait-on jamais ce qui peut arriver, et si, l'un ou l'autre, vous ne changez pas d'idée d'ici le moment où vous devez vous épouser? si tout marche bien, il importe peu que les gens apprennent votre mariage au dernier moment; mais si, par hasard, il survenait des anticruches, si tu reconnaissais que tu ne l'aimes pas autant, ça serait bien ennuyeux, n'est-ce pas? d'avoir à revenir sur tes paroles; trop

parler porte souvent tort, et se taire vaut toujours mieux.

Toussaint avait eu beaucoup de peine à s'astreindre au silence parce qu'il éprouvait le besoin de dire son amour à tout venant, et parce qu'il lui semblait que, le dire, c'était établir entre sa promesse et lui comme un trait d'union plus étroit, et s'attacher lui-même à elle par un lien plus serré qui deviendrait indénouable, et c'était bien aussi ce que croyait la Bériette puisqu'elle s'y opposait.

Mais, quoi qu'il en coûtât, il se montra docile à ses recommandations, ne voulant absolument pas susciter le moindre reproche de sa part, accédant, avec une abstraction complète de sa volonté, non seulement à ses ordres, mais à ses désirs, afin d'obtenir le droit de se révolter un jour si, comme il le craignait, elle s'avisait de rétracter sa parole à la fin de l'épreuve, et de pouvoir enfin, en toute liberté de conscience, faire acte d'autorité.

Lise eut moins de peine à se taire. A qui d'ailleurs aurait-elle ouvert franchement son cœur? A ses maîtres? Mais les neveux n'attiraient guère l'expansion, et elle comprenait instinctivement le chagrin qu'éprouverait le vieux Mardelles en apprenant qu'elle le quitterait dans quelques mois. Et elle ne voulait pas lui faire de chagrin, à ce pauvre bonhomme, qu'elle affectionnait et dont elle se sentait paternellement aimée pour les soins dont elle l'entourait et dont il lui était, dans son for intérieur, si profondément reconnaissant.

Le temps passa ainsi encore assez vite pour elle, sans qu'elle aspirât, avec trop d'impatience, à retourner à Dormelles, où elle savait ses grands-parents bien portants et tranquilles, et où elle était sûre que Toussaint l'attendait fidèlement en pensant à elle comme elle pensait à

lui. Pas une fois le doute ou la jalousie ne traversa son cerveau et, confiante, l'âme ouverte à tous les espoirs, le front serein, travaillant de l'aube à la nuit avec le même courage et la même égalité d'humeur, heureuse de pouvoir quelquefois, par un soin plus intelligent, une attention plus délicate, apaiser les douleurs du vieux rhumatisant ou rappeler un sourire sur ses lèvres, forte de son devoir accompli, Lise atteignit, sans avoir connu l'énerverement fébrile de l'attente, le moment où l'épreuve étant achevée, elle allait quitter le moulin et s'en retourner chez elle.

Le difficile, maintenant, c'était d'avertir ses maîtres. Ne leur ayant pas avoué à la suite de quel événement elle était servante chez eux, elle ne savait trop que dire pour motiver son départ, surtout en ce moment où Monique, habituée à elle, et ne pouvant moins faire que de rendre justice à ses qualités de ménagère aussi bien qu'à celles de son caractère, commençait à lui témoigner quelque sympathie.

Quel prétexte donner? Elle chercha et ne trouva pas, n'ayant nullement, en certaines circonstances, l'esprit inventif, non qu'elle manquât d'imagination, mais parce qu'elle ne savait pas mentir. Cependant, elle ne devait pas retarder, car son année de service touchait à la fin, et puis il fallait bien donner à Mardelles le riche le temps de lui trouver une remplaçante, ce qui, peut-être, ne serait pas facile, à cette époque de l'année.

Comment faire? Que dire? Il lui vint bien à l'idée de se faire écrire par son grand-père qu'il était malade et avait besoin d'elle, mais Lise était superstitieuse, ce mensonge eût été le premier de sa vie et elle craignait qu'il lui portât malheur.

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Le jeu du prélèvement

Comédie en un acte

La scène se passe le 12 janvier 1922; elle représente une audience du tribunal de Morges. Au banc de l'accusation, le plaignant, M. Charles Naine, conseiller national socialiste; au banc des accusés, Jean L'Infortuné, pauvre bougre d'allure bohème; feutre mou à larges ailes, cravate lavallière, pantalons à la hussarde, souliers avec un semblant de semelles. Un nombreux public, attiré par la notoriété du plaignant, emplit les tribunes.

Le président du tribunal, interrogeant le prévenu. — Est-il exact que, dans la nuit du 2 au 3 décembre 1922, vous avez pénétré, à l'aide d'une fausse clef, dans la propriété de M. Charles Naine, à Préverenges?

L'Infortuné. — Oui, Monsieur le juge.

Le président. — Est-il exact qu'une fois introduit dans la maison de M. Naine, vous y avez soustrait une somme de 500 fr., contenue dans le tiroir d'un secrétaire, et une cinquantaine de livres, d'une valeur globale de 650 fr. environ, que vous auriez transportés à votre domicile à l'aide d'une charrette?

L'Infortuné. — Oui, Monsieur le juge.

Le président. — Monsieur Naine, vous avez la parole pour votre réquisitoire.

M. Naine, de l'air satisfait de l'homme qui est dans son droit. — Monsieur le président, le prévenu ayant fait des aveux complets, je n'ai nullement besoin de vous démontrer la matérialité des faits mis à sa charge. Le prévenu s'est rendu coupable de vol, il doit être puni. Je vous demande donc de le condamner à 9 mois de réclusion, 50 fr. d'amende, 5 ans de privation des droits civiques et aux frais.

Le président. — L'Infortuné, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense?

L'Infortuné. — Oui, Monsieur le juge.

Le président. — Vous avez la parole.

L'Infortuné se lève et d'une voix tranquille, qui s'anime peu à peu. — Si je ne conteste pas les faits qui me sont reprochés, je ne saurais admettre l'interprétation que leur donne mon honorable contradicteur... (c'est mouvement de curiosité du public).

M. Naine, légèrement irrité. — Je ne suis pas votre contradicteur; je suis votre accusateur.

L'Infortuné, imperturbable. — ... car je n'ai fait que m'inspirer des théories qu'il défend par la plume et par la parole avec un talent que je suis d'ailleurs le premier à reconnaître.

M. Naine, furibond. — Vous pouvez vous dispenser de m'adresser des louanges.

L'Infortuné. — ... En effet, M. Naine est un grand et chaud partisan de cette idée qu'il faut prendre où il y a. Vous ne vous étonnez pas, Monsieur le juge, que cette idée m'agréee fort, car je n'ai pas un sou vaillant, et tout ce que je possède, d'un destin malheureux, hono-

rables dépouilles, ce sont les modestes et vieilles frusques dont vous me voyez vêtu. Je me suis donc dit que puisque M. Naine est propriétaire, il doit être plus riche que moi et qu'en lui rendant nuitamment visite...

M. Naine, d'une voix tonitruante. — ... en me cambriolant!

L'Infortuné. — ... et sans troubler son sommeil de juste, j'aurais des chances de faire une abondante récolte... (mouvement d'émerveillement du plaignant, sourires aux tribunes)... Tout en opérant, Monsieur le juge, j'ai eu constamment le souci d'appliquer à la lettre la doctrine de M. Naine. Et je vais vous en donner des preuves largement convaincantes. Ainsi, en ouvrant, non sans peine, le secrétaire de M. Naine, j'ai découvert, dans l'un des tiroirs, une somme de 2000 francs. J'aurais pu enlever toute cette somme; mais, Monsieur le juge, j'eusse alors été un voleur, et ce mot, comme la chose qu'il représente, soulèvent mon âme de dégout. Je me suis donc contenté de prélever... (éclat de rire dans l'auditoire; le président lui-même, pour dissimuler son hilarité, brandit à deux mains devant lui l'« Echo de Morges », dans la lecture duquel il paraît absorbé).

M. Naine, rouge de colère. — ... de voler!

L'Infortuné, comme s'il n'avait pas entendu, continue. — ... de prélever, dis-je, une somme de 500 fr., laissant ainsi à M. Naine les trois quarts de sa fortune. Si j'ai donc fait un accro à la loi sacro-sainte du partage des biens, si chère à M. Naine, c'est à mon détriment, puisque j'ai laissé le bénéfice d'un quart au possesseur des 2000 fr. Après ces explications, vous conviendrez, Monsieur le juge, je n'en doute pas de la générosité et de l'élevation de mes sentiments... (rires et bravos aux tribunes).

M. Naine. — Monsieur le président, je ne souffrirai pas que le prévenu déforme ainsi les faits de la cause; il m'a volé 500 fr.!

Le président. — Ne portez pas atteinte aux droits de la défense. L'Infortuné, vous avez la parole.

L'Infortuné. — J'en arrive, Monsieur le juge, aux cinquante bouquins qu'on m'accuse d'avoir emportés. Ici encore, j'ai eu le plus grand souci de sauvegarder les droits de M. Naine et de ménager ses intérêts. Vous allez en juger. Quand je me suis trouvé en présence de la bibliothèque du plaignant, — ah! Monsieur le juge, que je serais heureux d'en avoir une pareille! — j'ai eu souci de m'en distraire...

M. Naine. — Dites « soustraire »!

L'Infortuné. — ... que les ouvrages dont la disparition, j'en étais sûr, affecterait peu M. Naine.

M. Naine. — Comment pouviez-vous avoir cette certitude?

Le président au prévenu. — Expliquez-vous sur ce point.

L'Infortuné. — Bien volontiers, Monsieur le juge. Le choix que j'ai opéré...

M. Naine. — Le vol!

L'Infortuné. — ... Disons, si vous préférez, la sélection...

M. Naine. — Le vol!

Le président. — Ne jouons pas sur les mots.

L'Infortuné. — ... reposait uniquement sur cette constatation, dont vous appréciez l'importance, que plusieurs des livres de M. Naine étaient recouverts d'une large couche de poussière, tandis que d'autres en étaient totalement vierges. Je devais en conclure, fatalement, que les seconds seuls étaient nécessaires à M. Naine, tandis que les premiers lui étaient superflus, puisqu'il ne les ouvrait pas. J'ai donc emporté les livres poussiéreux. Une fois de plus, Monsieur le juge, vous apprécierez, je l'espère, la délicatesse de mes sentiments. Je dois ajouter, pour être juste, qu'en ménageant les intérêts de M. Naine, les miens n'ont pas été trop mal servis. Si j'ai laissé à M. Naine, par exemple, *Le Capital* de Karl Marx, qui doit être son livre de chevet à en juger par l'usure de l'ouvrage...

Le président. — Veuillez éviter les allusions personnelles.

L'Infortuné. — ... ainsi que l'Armée nouvelle de Jaurès, un livre que tous les socialistes devraient lire...

Le président. — Abandonnez les digressions inutiles.

L'Infortuné. — ... et *Servitude et grandeur militaires* de Vigny, que je n'ai pas trouvés sans étonnement dans la bibliothèque d'un antimilitariste, mais qui témoignent en faveur des goûts littéraires de M. Naine...

M. Naine. — Monsieur le président, cela devient intolérable.

L'Infortuné. — ... si j'ai, dis-je, négligé d'emporter les ouvrages dont je viens de parler, j'ai eu l'agréable surprise de découvrir parmi ceux que j'ai prélevés (rires étouffés dans l'auditoire)...

M. Naine. — Volés!

L'Infortuné. — ... les quatre tomes de la *Vie littéraire* d'Anatole France, qui étaient dans un parfait état de conservation (je parle des tomes, bien entendu). Ah! Monsieur le juge, quelle œuvre remarquable! Le plaisir qu'il m'a procuré fut si grand que j'ai cru devoir en lire de nombreux fragments à mes amis...

M. Naine. — Vous avez donc des complices! Monsieur le président, je vous prie de retenir la dernière déclaration de l'accusé.

Le président au prévenu. — Continuez, continuez.

L'Infortuné. — Ainsi, les membres de mon petit cénacle littéraire, que je savais sensibles aux charmes d'un beau style, furent à même d'apprécier comme moi...

M. Naine. — Comme l'auteur principal du délit.

L'Infortuné. — ... que disais-je? Ah! oui, mes amis...

M. Naine. — De vils coquins!

L'Infortuné. — Dites plutôt des serviteurs zélés des Muses.

Le président. — Ne nous égarons pas.

L'Infortuné. — ... mes amis concourent des heures agréables et pures, dans la compagnie d'un grand maître de la pensée et de l'art, oublier les petites mesquineries de l'existence et les difficultés matérielles que notre maudite époque accumule sous les pas des honnêtes gens.

M. Naine. — Au fait! Au fait!

L'Infortuné. — J'y reviens. Je vous ai exposé en toute sincérité, Monsieur le juge, les mobiles qui m'ont poussé à commettre les actes que la partie plaignante — qui, entre parenthèses, est moins à plaindre que moi — me reproche. Vous pouvez me condamner, Monsieur le juge. Mais je vous demanderais, alors, de condamner aussi M. Naine, dont j'ai fait ce que je devais faire, puisqu'en votant oui le 3 décembre 1922, M. Naine s'est rendu complice du vol d'un milliard 200 millions qui a été opéré au détriment de quelques milliers de citoyens suisses.

Ces paroles déchaînèrent un tempête d'applaudissements. Le public sort des tribunes et envahit le prétoire. Jean L'Infortuné est entouré et félicité. Quelques solides gaillards le portent en triomphe, tandis que M. Charles Naine, conseiller national socialiste, reste affaissé à son banc, en proie au plus sombre des désemparements. Dans le brouhaha d'une suspension d'audience, le rideau tombe.

(Suisse libérale.) — Gustave NEUHAUS.

Une étoile merveilleuse

On connaît maintenant un certain nombre d'étoiles à feux changeants qui jalonnent, comme des phares tournants, cet océan céleste qui a bercé ou déçu tant de rêves humains.

L'une des plus curieuses, la plus curieuse peut-être de toutes, écrit M. Charles Nordmann dans le « Matin », vient d'être étudiée par l'astronome américain A.-H. Joy. Elle s'appelle RS de la constellation des Chiens de Chasse, ou plutôt RS « Canum Venaticorum », suivant le vœu récent de l'Union astronomique internationale.

L'étoile RS des Chiens de Chasse est située à une distance de nous 26 millions de fois plus grande que celle qui nous sépare du soleil (égale elle-même à 150 millions de kilomètres). Cela représenté, en kilomètres, un nombre de seize chiffres.

Le spectroscopie montre que cet astre est constitué, en réalité, par deux étoiles très voisines, dont chacune a une masse dépassant d'un tiers celle du soleil. Elles tournent l'une autour de l'autre, de telle sorte qu'elles s'éclipent successivement à nos yeux, pendant quelques heures, à chaque révolution, et que leur éclat global diminue ainsi à deux reprises pendant un tour complet. Celui-ci ne dure que quatre jours et dix-neuf heures, et la distance

qui sépare les deux étoiles n'est que de 5 millions et 700.000 kilomètres. C'est très peu, astronomiquement parlant.

Mais la chose la plus curieuse est que ces deux étoiles, malgré leurs masses égales, ont des températures extrêmement différentes, la plus froide, dont la surface n'a que 4000 à 5000 degrés de température, étant d'ailleurs beaucoup plus grosse, c'est-à-dire moins dense que l'autre, dont la température superficielle est presque le double.

Il y a là un fait surprenant. Car, enfin, ces deux étoiles se sont probablement formées ensemble, aux dépens de la même masse initiale qui s'est coupée en deux, comme celle dont sont issues la lune et la terre. Mais on ne s'explique pas alors qu'ayant la même masse, l'une des deux membres de ce couple stellaire se soit refroidi bien plus vite que l'autre. Je sais bien qu'on a vu des couples terrestres de même âge sur qui les glaces de la maturité agissent très inégalement. Mais il est douteux que ces phénomènes matrimoniaux trouvent place parmi les astres.

Pour expliquer les faits constatés, il faudrait donc supposer que les deux composantes de ce couple stellaire étaient d'origine différente, initialement séparées, et ne se sont rapprochées qu'accidentellement pour s'unir à jamais dans les liens indissolubles d'un mariage gravitationnel. Mais ici, nouvelle difficulté: le calcul montre qu'en moyenne, étant donnée la distribution actuelle des astres, il faut des centaines de millions d'années pour que deux étoiles s'approchent assez l'une de l'autre pour s'attirer sensiblement. Au regard du nombre assez grand d'étoiles doubles rapprochées qu'on connaît cette hypothèse est invraisemblable, à moins d'assigner à la vie d'une étoile un temps fantastique, comptant par centaines de milliards d'années.

Tous ces faits que nous observons « aujourd'hui » dans l'étoile RS des Chiens de Chasse s'y sont, en réalité, produits « il y a 400 ans », temps employé par la lumière pour nous venir de là-bas. C'est donc vers l'an 1522 qu'avait lieu les choses que, d'ici bas, on voit aujourd'hui là-haut. Et si autour de cette étoile il y a quelque planète affligée d'habitants et, partant, d'astronomes habiles, ce qu'ils ont observé récemment sur la terre, c'est l'entrevue du Camp du Drap d'Or (1520), entre François Ier et Henri VIII, prélude d'une entente cordiale, qui, ensuite, dura ce qu'on a vu. Et dire qu'il y a des astronomes pour prétendre que le temps existe! Et dire aussi qu'il y a des gens pour douter de la pérennité des constellations politiques!

L'administration et la rédaction de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » ne tiennent aucun compte des lettres anonymes qui leur sont adressées.

AVIS AU PUBLIC!

Contrairement au bruit qui court, le film « LES TROIS MOUSQUETAIRES » joué par DOUGLAS FAIRBANKS ne sera pas pré-enté quinze jours. — Une grande matinée aura lieu jeudi après-midi à 3 heures précises. Les jeunes filles et jeunes gens des écoles supérieures seront admis. Le soir, à 20 h. 15 précises, dernière représentation.

CHAPEAUX GARNIS

Au 1^{er} étage GRANDE VENTE Au 1^{er} étage
A NOTRE RAYON DE MODES



Petit chapeau souple, en gabardine imperméable beige, pr fillettes, 3⁹⁵

Chapeau de feutre cloche bord bridé, garni ruban fantaisie, toutes teintes mode, 6⁹⁰

Jolie cloche feutre toutes teintes, garnie fleurs et rubans ou tour de plume, 8⁹⁰

Belle cloche velours gris perle ou rubis, garnie ruban argent ou or, forme très seyante pour jeunes filles, 9⁸⁵

Chapeau de dame à petite aile garnie drapé velours, nœud de soie, pouf de plumes et cabochon jais, grand choix 10⁵⁰

Chapeau trotteur en satin Cloky, se fait en beige, rouge, chardon, gris, 10⁸⁵

Petit breton souple, en peluche, pr dames et jeunes filles, teintes mode, 11⁸⁵

Jolie cloche feutre, pour jeunes filles, garnie tordu de feutre, rubans, chaînettes argent ou tour de plume, grand choix, 12⁹⁰

Grande cloche feutre noir, bordée et garnie chapelier, 13⁵⁰

Joli chapeau élégant, pour jeunes filles, en velours brun, aile de ruban, teintes claires, 14⁵⁰

Joli chapeau pour fillettes, velours noir et couleur, garni ruban froucé, 14⁵⁰

Cloche en velours de soie noué, garnie lacet soie noire, pour dames et jeunes filles, 15⁵⁰

Grand breton en feutre chonillé sur l'aile, se fait en gris et mauve, 17⁸⁵

Jolie cloche velours drapé, gris, beige et rubis, modèle très seyant, 19⁵⁰



Cloche feutre plissé, pour jeunes filles, garnie ruban toile cirée, 15.-

Assortiment complet en **BÉRETS MARINS POUR ENFANTS**
drap bleu marin, avec ruban de soie et inscription or 2.95 3.25 3.45
beau drap ou velours bleu marin ou noir, avec ruban et inscription brodée 4.75 4.85
drap ou velours, qualité supérieure, ruban pendant avec inscription brodée 6.50 6.75 6.85 7.50

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
NEUCHÂTEL SOCIÉTÉ ANONYME

Eglise Nationale

Vente en faveur des œuvres de la paroisse

Le Collège des Anciens s'est adressé aux femmes des pasteurs et aux femmes des Anciens pour les prier de préparer une vente, qui aura lieu dans la première quinzaine de novembre.

Cette grosse entreprise ne peut être couronnée de succès que si tous y apportent leur concours dans la mesure de leurs forces. Nous adressons donc par ces lignes un pressant appel aux membres de l'Eglise.

Les dons en argent ou en nature peuvent être remis aux personnes ci-dessous désignées.

- Le Bureau: Mmes Ernest Morel, Côte 75.
Paul DuBois, Evole 17.
Albert Elskes, Faubourg du Crêt 2.
Edouard Petitpierre, Port-Rouillant 3 a.
Mlle Ruth Jeannot, Beaux-Arts 22.
- Mmes Aloys Ambuhl, 1er Mars
No 18.
Emile Barbey, Trésor 9.
Arthur Bianco, Peruis du Salut 10.
Eugène Bouvier, Evole 27.
Robert Béguin, Côte 83.
Paul Favre, Boine 5.
Ferdinand Gacon, Fontaine André 16.
Charles Hotz, Evole 17.
Albert Lequin, Crêt-Taconnet 36.
Charles Matthey, Maujo-bla 9.
Fréd. Michel, St-Nicolas No 11.
Edouard Monnard, Comba-Borel 2.
- Mmes Maurice Montandon, rue Bachelin 9.
Armand Mœan, Bel-Air 16.
Hermann Nagel, Côte 81.
James Paris, J.-J. Rousseau 5.
Edmond Rima, Vieux-Châtel 11.
Charles Robert-Tissot, Côte 60.
Louis Roulet, Beaux-Arts 1.
Rutshmann, Sablons 13.
Georges Tissot, Parcs 49.
Milles Baumann, Côte 46 a.
Hofstetter, Côte 113.
Müller, Sablons 13.
Alice Jacot, Coulon 8.
Schutz, Serre 9.

Prothèse dentaire

Mécanicien-dentiste autorisé **Marcel STERCHI** Rue du Musée 4
Spécialiste pour dentiers or et caoutchouc
Téléphone 14.40 Travail prompt et garanti

EN SOUSCRIPTION
chez **J. Guinhard**, éditeur, Neuchâtel
(Compte de chèques postaux IV. 322) et chez les libraires

Hommages à PHILIPPE GODET
brochure in 8° avec trois illustrations
Prix de souscription, fr. 2.50

Nouvelles
ETRENNES NEUCHATELOISES
1922
volume in 8° avec de nombreuses illustrations
Prix de souscription, fr. 3.50

Ces deux ouvrages paraîtront prochainement, leur prix subira une augmentation en librairie

Société de Construction Bel-Air-Mail

Assemblée générale ordinaire des actionnaires
lundi 20 novembre 1922, à 16 h., au siège social, St-Honoré 2
ORDRE DU JOUR:
Opérations annuelles statutaires.
MM. les actionnaires sont informés que le bilan, le compte de Profits et Pertes et le rapport du contrôleur, sont à leur disposition dès ce jour au siège social, où des cartes d'admission à l'assemblée leur seront remises contre le dépôt de leurs actions opérés au plus tard jusqu'au 17 novembre.
Neuchâtel, 6 novembre 1922.

NEUCHÂTEL, LA ROTONDE

VENDREDI 10 NOVEMBRE 1922, à 20 h. 30
Deuxième soirée de gala
exécutée par les Artistes des
Ballets russes plastiques
VALERIA ELLANSKAYA
Mlle GALYA GLOUKARIOWA, Mlle NINA LÉONIDOWA
Mlle MARIA WLADIMIROWA, M. E. VASSINE, M. T. PRICE
ORCHESTRE L. PENNÉS
Danses classiques, Danses antiques, Danses de caractère
PRIX DES PLACES: Fr. 5, 4, 3, et 2 (Taxe en plus).
Location chez FOETISCH FRERES S. A.

Chauffage Prébändier, S.A.

NEUCHÂTEL .. Téléphone 729
Installation de chauffage central - Réparations et entretien des chaudières
Projets. Devis. Renseignements gratuits

Collège d'Auvernier

Dimanche 12 et lundi 13 novembre

GRANDE VENTE CONCERTS

en faveur de la Société de Musique « L'AVENIR » pour l'achat d'uniformes et d'une bannière

Dimanche 12 novembre
11 h. — Apéritifs.
13 h. — Ouverture de la Vente. — Concert. — Thé. — Buffet.
19 h. 30. Soirée Musicale et Théâtrale (Chœur d'Hommes « Echo du Lac »).

Lundi 13 novembre
13 h. — Continuation de la Vente. — Buffet. — Jeux divers.
19 h. 30. Ballet.
Concert et Soirée Familiale avec les concours de la Musique Militaire de Colombier.
Pour les détails, voir le programme

APOLLO Ce soir
dernier jour des
TROIS MOUSQUETAIRES
Pour que tout le monde en profite
Prix réduits
Demain nouveau programme Jackie Coogan dans MON GOSSE

SOCIÉTÉ D'ESCRIME

et de
CULTURE PHYSIQUE
Entraînement et leçons à l'INSTITUT GERSTER, Evole 31a, où peuvent se faire inscrire les personnes désirant devenir membres de la Société.

POLITIQUE

Chambre française

PARIS, 8. — La Chambre a continué mardi la discussion du budget. M. Ancel souligne le fait que tous les orateurs ont reconnu que la situation difficile de la France est entièrement due à la carence de l'Allemagne.

Un discours de M. Loucheur

M. Loucheur parle ensuite en qualité d'ancien collaborateur du traité de Versailles. « Les négociateurs d'abord, dit-il, ont cherché avant tout à assurer la sécurité de la France et le paiement des réparations. Ensuite, lorsque fut négocié l'accord de Wiesbaden, nous avons pensé que l'Allemagne devait beaucoup exporter pour pouvoir nous payer ».

Etudiant la crise mondiale, l'ancien ministre des régions libérées souligne qu'une de ses principales causes réside dans la maladie monétaire universelle qui a provoqué la dépréciation des monnaies alliées et celles des pays ex-ennemis. Il expose les différentes thèses en présence au sujet de la capacité de paiement de l'Allemagne et rappelle que la thèse française était légèrement différente de celles de l'Angleterre et des Etats-Unis.

L'orateur s'attache ensuite à montrer l'absolue impossibilité pour la France de rembourser actuellement les dettes qu'elle a contractées envers l'Amérique, puisque celle-ci possède de plus d'or que ne représente le montant des dettes en question. La France ne peut payer que de la façon dont elle-même est payée.

« La France doit payer ses dettes, mais elle attend encore qu'on lui indique un moyen pratique de le faire ».

M. Loucheur étudie ensuite la situation de l'Allemagne. Il fait le procès de la politique d'inflation qui a mené à la faillite. Avant tout, le Reich doit remettre de l'ordre dans ses finances, équilibrer son budget et établir la balance des comptes.

L'orateur estime que le problème doit être étudié dans son ensemble. La grande erreur est de regarder le problème du seul point de vue de l'Allemagne. Il rappelle qu'il a essayé naguère de convaincre M. Chamberlain qu'il ne fallait pas attendre l'Amérique pour remettre l'Europe debout; il n'a pas réussi à le lui faire comprendre.

M. Loucheur ne croit pas à l'efficacité d'une monnaie internationale, préconisée par M. Léon Blum. « A côté de la question financière, s'écrie-t-il, il est une autre considération: c'est la sécurité de la France. (Appl.) Si l'on refait une Allemagne forte, que deviendra cette sécurité? Entre ces deux situations: être payé, ou être en sécurité, je préfère être en sécurité. (Exclamations. Applaudissements.) Mais il est possible d'être à la fois payé et d'être en sécurité. (Appl.)

M. Loucheur rappelle avec émotion dans quelles conditions le contre-projet français d'organisation de la rive gauche du Rhin fut abandonné contre la promesse du pacte de « garantie ». « Ce pacte, ajoute l'orateur, ne fut pas appliqué. Il y a eu malédiction. » (Sensation.) Personne dans le monde ne peut s'opposer à ce que la France obtienne sur la rive gauche du Rhin le régime qui lui permette de se garantir contre de nouvelles agressions et de dormir tranquille. (Appl.) La France veut la paix. (Appl.)

M. Loucheur, appuyant les idées de M. Maurice Barrès, demande la suppression de tous les fonctionnaires prussiens qui apportent en Rhénanie un esprit de guerre. La Rhénanie aux Rhénans! Il faut établir en Rhénanie un contrôle militaire qui puisse s'opposer à l'organisation d'une force d'agression dirigée contre la France. Ce que nous voulons, c'est que jamais nous ne revoyons ce que nous avons vu en 1914. (Applaud.) Si nous perdons des milliards, au moins nous aurons la paix ».

Une interruption de M. Poincaré

Ici, M. Poincaré interrompt l'orateur, de son banc, ce qui provoque une vive sensation: « Cela peut se faire, dit le président du Conseil, d'après le traité de paix, qui prévoit l'évacuation de la rive gauche du Rhin seulement à compter du jour où les obligations de l'Allemagne seront remplies. Tant qu'elles ne le seront pas, l'occupation sera maintenue ».

M. Loucheur, poursuivant son discours: « Il faut rechercher l'établissement d'un régime qui puisse assurer la paix après l'évacuation. L'heure est venue pour la France de présenter au monde un grand programme de règlement. Dans quelques jours, elle en aura l'occasion. Si, après cet essai loyal, on lui oppose une fin de

Comment s'abîme le teint

Les savons fabriqués avec des corps gras de qualité inférieure et de l'huile plus ou moins rance contiennent, en quantité excessive, des sels alcalins qui abîment infailliblement le teint, car ils tarissent la sécrétion naturelle de la peau, indispensable à sa vitalité. Le Savon Cadum, scientifiquement préparé avec des ingrédients d'une pureté absolue, rend la peau douce et lisse et embellit le teint. Prix: 1 franc.

Avis au public

Contrairement au bruit qui court, le film Les Trois Mousquetaires ne sera pas présenté quinze jours.

Jeunes gens et jeunes filles âgés d'au moins 14 ans seront admis à la GRANDE MATINÉE de jeudi après midi, à 3 heures précises.

Les Trois Mousquetaires

Le soir, à 8 h. 1/2 précises, irrévocablement dernière représentation des Trois Mousquetaires avec Douglas Fairbanks dans le rôle de d'Artagnan.

Dès VENDREDI 10 novembre:

Don Juan et Faust

(film-série des grandes présentations du PALACE), aventure romanesque filmée, par Marcel L'HERBIER.

non-recevoir, la France, alors abandonnée, songera à prendre elle-même les mesures propres à assurer sa vie et sa sécurité. » M. Poincaré: « C'est ce que la France a toujours fait ».

M. Loucheur insiste encore sur le caractère général que doit avoir le programme présenté du côté français.

La séance est suspendue à 17 h. 40. A la reprise, M. Loucheur indique les mesures qui lui paraissent les plus propres à diminuer le déficit budgétaire; il termine en faisant diverses suggestions devant permettre d'éviter l'effondrement plus considérable de la devise française.

Après le discours de M. Loucheur, le ministre des finances, au nom du gouvernement, demande l'ajournement de la discussion de l'interpellation de M. Cachin, communiste, réclamant la grâce amnistieuse en faveur de l'ex-officier mécanicien Marty, mutin de la Mer Noire.

M. Cachin insiste pour la fixation immédiate de la date de la discussion de son interpellation; mais la Chambre ordonne, par 364 voix contre 224, le renvoi à la suite des autres interpellations. Les députés communistes ont manifesté bruyamment en l'honneur de Marty.

Italie

Une profession de foi de M. Mussolini

M. de Waleffe envoie de Rome au « Journal » ces curieuses déclarations de M. Mussolini: « Vous venez de Paris? Que dit-on à Paris? »

« Excellence! on y dit que votre réussite sera plus qu'une expérience italienne, ce sera une expérience européenne! »

« On a raison! Le fascisme, c'est l'Occident, ordonné, précis et réfléchi, en face de l'Orient, mystique, impulsif et vague! Les socialistes unifiés de France ou d'Allemagne m'accusent de ne pas être démocrate? Quelle sottise! L'Italie compte une immense quantité de travailleurs qui ont droit à leur place au soleil. Le syndicalisme et les coopératives sont des forces excellentes. Mais démocratie ne veut pas dire démagogie. Il faut rendre le commandement à la supériorité intellectuelle sur le nombre aveugle. Notre devise n'est pas une devise d'égalité. Au contraire! Le progrès est de réaliser un maximum d'inégalité! »

Et plusieurs fois, il me répète cette formule, en quoi tient, me dit-il, la philosophie du fascisme: « Maximum d'inégalité! Voilà vers quoi le monde marche! »

Belgique

Démision ministérielle

PARIS, 8. — M. Léon Leclère, récemment nommé ministre des sciences et des arts, vient d'envoyer au roi sa démission pour raison de santé. Il n'avait accepté ce portefeuille que par dévouement pour son pays, mais non sans formuler des réserves au sujet de la question de l'université flamande.

En présence de l'attitude adoptée officiellement par le cabinet Theunis, écrit le « Temps », il avait cru pouvoir accepter la succession de M. Hubert au ministère, mais à la Chambre, alors que, individuellement, les ministres adoptent l'attitude qui leur plaît, le nouveau ministre, interpellé sur ses opinions au sujet de la flamandisation de l'université française de Gand, ne put, par discipline gouvernementale, prendre politiquement position comme il le désirait.

D'autre part, ses sentiments personnels ne lui permettaient pas de rester indifférent à la destruction de l'université de Gand, d'autant plus qu'il a pu se rendre compte, depuis qu'il est au gouvernement, que certains ministres favorisent une décision qui donne satisfaction aux flamandisants, en ce qui concerne la question de l'université de Gand.

On assure que la décision de M. Leclère est irrévocable et que le roi a prié M. Theunis de chercher un successeur au ministre des sciences et des arts. Mais le portefeuille devient la pierre d'achoppement de la combinaison Theunis, car il y a non seulement conflit à son sujet entre catholiques et libéraux, mais opposition irréductible entre Wallons et Flamands, en ce qui concerne la question de l'université flamande. La tâche du premier ministre est donc très difficile et très délicate.

Autriche

Pour une alliance économique avec la Hongrie

VIENNE, 8. — Dans la dernière assemblée plénière de la chambre de commerce autrichien-hongroise, à Vienne, M. Elemer Hantos, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère hongrois du commerce, a fait une conférence sur le resserrement des relations économiques entre l'Autriche et la Hongrie. Il a développé la thèse que la conclusion d'une alliance économique entre ces deux Etats répond à une nécessité pratique et à l'exposé avec méthode tous les points sur lesquels cette alliance devrait porter. La Hongrie et l'Autriche trouveraient avantage, notamment à exploiter en commun leur grande voie fluviale: le Danube, ainsi que leurs réseaux ferroviaires, et avant tout, à stabiliser leurs rapports monétaires. Une entente douanière, économique et monétaire entre tous les pays issus de l'ancienne monarchie austro-hongroise est encore un idéal inaccessible. Mais un rapprochement économique intime entre l'Autriche et la Hongrie est réalisable facilement avec un concours de bonnes volontés.

La conférence de M. Hantos a été commentée favorablement à Vienne et à Budapest. La prochaine visite de Mgr Seipel dans la capitale hongroise fait d'ailleurs que la question est toute d'actualité.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

PARIS, 7. — Si les nouvelles qui nous parviennent de Turquie sont confirmées, il faut reconnaître que les affaires d'Orient prennent une bien fâcheuse tournure. A qui la faute? Bien entendu, il ne manque pas de gens, surtout à l'étranger, pour prétendre que toutes ces complications sont la conséquence d'une fausse manœuvre du gouvernement français. Rien ne serait arrivé, disent-ils, si la France avait, le mois dernier, soutenu l'Angleterre et opposé son attitude menaçante aux légions kémalistes victorieuses. En réalité, je crois que ces gens-là se trompent lourdement.

Si la France avait pris cette attitude, l'explosion se serait produite déjà alors. Le fanatisme ottoman aurait tout cassé et la guerre aurait éclaté immédiatement. La France a fait jusqu'ici tout ce qu'elle a pu pour prévenir une telle calamité et la politique adoptée par elle était la seule qui avait quelques chances de conjurer le péril.

Cela ne veut pas dire — et nous le reconnaissons franchement — que la France n'ait pas, elle aussi, sa part de responsabilité dans les événements actuels. Tout d'abord, elle n'a pas vu plus clair que les autres puissances en 1918 et en 1919. Mais la première, dès l'an dernier, elle a entrevu la vérité. Elle a compris que le facteur turc était un facteur avec lequel il fallait compter et qu'il était puéril de nier le péril ou de s'obstiner à ne pas le voir. Mieux valait reconnaître franchement une situation de fait et en tirer les conséquences inévitables.

Malheureusement, le gouvernement français n'est pas allé jusqu'aux limites de la clairvoyance. Du moment qu'il reconnaissait la valeur du facteur turc, il aurait dû chercher à mettre ce facteur au service de la politique française en annonçant d'avance les avantages de l'opération. Cette action résolue n'aurait pas irrité les Anglais plus que ne l'ont fait nos demi-mesures. Car l'Angleterre n'a cessé de nous accuser de pratiquer ce jeu en sous-main. Et la France aurait acquis ainsi une influence en Orient qu'elle pourrait aujourd'hui utilement employer pour prévenir un conflit.

Mais rien ne sert de se lamenter sur ce qu'on a omis de faire. Ce qui est certain, c'est que la crise actuelle ne peut pas être imputée à la politique, très sage au contraire, adoptée le mois dernier par la France. Ce qui grise les Turcs, ce n'est pas d'avoir obtenu un armistice de Moudania, — qui est très loin de ne présenter pour eux que des avantages —, mais le fait d'avoir reconstitué un groupe national victorieux malgré tous les efforts accumulés par l'Angleterre pour les abattre.

Néanmoins, les actes du gouvernement d'Angora sont certainement de nature à nous surprendre... et à nous donner à réfléchir. Nous avons admiré la sagesse et la modération des Turcs. Nous voilà bien forcés de reconnaître que nous nous étions trompés. Une réflexion s'impose pourtant. Les chefs militaires ont fait preuve, le mois dernier, de beaucoup de modération. Ce sont les parlementaires isolés sur leurs hauts plateaux d'Anatolie qui déchaînent aujourd'hui ce vent de folie. Et ils le déchaînent dans des conditions qui auraient besoin d'être éclaircies. Qu'est-ce qui les y pousse? La velléité de faire participer les dirigeants de Constantinople à la conférence de Lausanne est un prétexte tout à fait insuffisant. Alors, qui a travaillé à brouiller les cartes? On pense ici que Moscou et Berlin ne sont peut-être pas tout à fait étrangers aux événements qui viennent de se produire.

Quoi qu'il en soit, l'important pour la France, c'est de savoir maintenant exactement ce que veut le gouvernement anglais. Il s'agit de ne pas perdre son sang-froid et de ne pas faire de fausse manœuvre. Il faut bien se rendre compte que nous ne pouvons pas partir à la conquête de l'Asie pour supprimer les Turcs. Ce serait assumer le risque effroyable d'une guerre qui menacerait de gagner toute l'Europe. C'est donc une politique d'apaisement qu'il faut poursuivre. Si l'Angleterre partage cet avis, elle peut, avec la France opposer un front compact de puissances à tous ceux qui veulent la guerre? Et l'exaltation turque finira sans doute par tomber d'elle-même. Mais si les Alliés ne peuvent pas se mettre d'accord pour pratiquer une telle politique de sagesse, nul ne peut prévoir ce que l'avenir nous tient encore en réserve.

M. P.

ÉTRANGER

Les gaietés de la prohibition. — Suivant une dépêche de New-York au « Daily Mail », le paquebot « Southern Cross », appartenant au Shipping Board, vient d'arriver à New-York venant de Rio-de-Janeiro avec cinq jours de retard. Les motifs de ce retard tels qu'ils ont été relatés par des passagers seraient les suivants. Conformément à l'ordonnance Daugherty interdisant aux navires de Shipping Board de transporter de l'alcool, le « Southern Cross » était officiellement, absolument « sec », mais les passagers n'avaient pas manqué de s'approvisionner librement en cours de route ils partageant généreusement leurs provisions avec l'équipage. Jamais, du temps du régime humili-



Comment prévenir cette affreuse vision et se protéger contre le cauchemar de vieillir avant son temps. Jamais votre miroir ne reflète un visage vieilli par des rides prématurées, ou autres marques de l'âge, vous conserverez jusqu'à un âge avancé une peau douce et blanche et toute l'apparence de la jeunesse, si vous vous servez régulièrement de la Crème Tokalon. Cette crème constitue un riche aliment pour l'épiderme qu'elle nourrit véritablement, lui infusant ainsi une nouvelle vie. Elle efface les rides précoces et les marques de l'âge; elle tend à remplir les joues creusées et raffermir les muscles flasques. En outre, elle fait disparaître complètement les points noirs, les pores dilatés et autres défauts de la peau. La Crème Tokalon est absolument non-grasse et tout en rendant la poudre invisible et adhérente ne laisse aucune trace de fard sur le visage. Elle n'occasionne jamais de boutons de duvet et n'irrite pas l'épiderme le plus délicat.

Vous qui désirez vous rejuvenir et vous embellir en même temps, vous qui, prévoyante, songez à conserver l'éclat de votre jeunesse, faites donc l'essai de la Crème Tokalon que vous trouverez dans tous les bons magasins; si au bout d'un seul pot vous n'êtes pas plus jolie, si les défauts de votre teint n'ont pas été atténués, si votre peau n'est pas plus douce et plus blanche, vous avez la garantie formelle que votre argent vous sera remboursé à première demande. Un certificat de garantie à cet effet est joint à chaque pot.

de, on n'avait assisté à pareilles beuveries. S'apercevant que leurs provisions liquides touchaient à leur fin, les passagers demandèrent au commandant du navire s'il ne pourrait faire escale aux Bermudes dont on était à une faible distance, pour s'y ravitailler en alcool. Le commandant fit la sourde oreille. Mais à ce moment on constata une chose assez mystérieuse, à savoir que les réservoirs à mazout étaient presque vides. Il ne fallait pas songer à gagner New-York. Force fut donc de se diriger vers les Bermudes pour y faire du mazout. Or, de mauvaises langues déclarèrent, et il y a lieu de croire leurs assertions fondées, qu'un petit comptoir s'était tramé à bord du navire parmi les passagers et qu'on avait persuadé aux marins chargés de la manœuvre des pompes à mazout, d'envoyer le combustible liquide dans la mer au lieu de le diriger sur les chaudières. Et voilà pourquoi le « Southern Cross » est arrivé à New-York avec cinq jours de retard.

L'explosion de Spangler. — On mande de Spangler (Pennsylvanie):

On a jusqu'ici retiré 63 cadavres de la mine de charbon de Reilly; 32 blessés ont été transportés à l'hôpital. Il y a encore 13 manquants.

SUISSE

France et Suisse. — M. Poincaré, président du Conseil, a reçu mardi M. Horace Micheli, député au Conseil national, de passage à Paris. M. Poincaré a entretenu M. Micheli des principaux problèmes intéressant la France et la Suisse, notamment de la Société des nations, de la prochaine conférence de Lausanne, de l'aide à l'Autriche et de la convention des zones.

En ce qui concerne cette dernière, M. Poincaré a dit son intention de demander à la Chambre et au Sénat de ratifier la convention du 7 août 1921 avant la fin de cette année.

Le président du Conseil a affirmé à son interlocuteur que le gouvernement français s'inspirera, dans toutes ses décisions, de la volonté de maintenir les excellents rapports de la France et de la Suisse.

L'initiative néfaste. — Ensuite de la crise financière causée par la perspective du vote du 3 décembre, la Banque nationale a dû émettre, du 23 au 30 octobre, pour 90 millions et quart de nouveaux billets. Si l'inflation se poursuit, le franc suisse se dépréciera certainement.

Le nouveau contrat collectif dans l'imprimerie. — Après trois jours de négociations à Lucerne (du 4 au 6 novembre), les représentants de la Société suisse des maîtres imprimeurs (patrons) et ceux du Syndicat suisse des ouvriers imprimeurs se sont mis d'accord sur un nouveau contrat collectif de travail qui doit remplacer les conventions dénoncées à la date du 31 décembre 1922. L'entente réalisée constituera un contrat de garantie entre la Société suisse des maîtres imprimeurs et le Syndicat suisse des ouvriers imprimeurs. Les conditions matérielles du travail (durée du travail et salaires) ne subissent aucune modification en ce qui concerne le personnel en place. L'accord comporte comme innovation l'introduction du principe des vacances payées. Le nouveau contrat entrera en vigueur à la date du 1er janvier 1923.

Le prix du vin. — Les chefs des départements de l'agriculture des cantons de Zurich, Schaffhouse, Argovie et de Thurgovie ainsi que des représentants des producteurs de vins de la Suisse orientale et du commerce des vins de ladite région ont pris part à la conférence convoquée par le département zuricois de l'économie publique en vue de fixer les prix du vin. Les autorités et les producteurs ont demandé aux représentants du commerce des vins de revenir sur les prix fixés et de verser un supplément de 2 à 5 francs par hectolitre, selon les qualités, pour les achats de vins en-dessous de 40 francs l'hectolitre. Les marchands de vin de la Suisse orientale convoqueront une assemblée en vue de prendre position à cet égard.

BERNE. — On communique officiellement au sujet des dégâts causés au hangar d'aviation à Thoun le 4 novembre, que c'est à la suite d'un vent d'une rare violence que la moitié du toit construit en bois et en tôle a été emporté. Les dégâts matériels ainsi occasionnés s'élevaient à 5 % de la somme totale des frais de construction. Ces dégâts seront réparés d'ici à la fin du mois. L'accident est dû au fait que la fourniture des panneaux de bois des portes à glissières n'avaient pas encore été effectuée (elle était ainsi en retard de deux mois au moins) de sorte que le vent d'ouest du 4 novembre s'est engouffré librement dans le hangar ouvert du côté ouest et se fraya un passage en emportant la toiture.

ARGOVIE. — Le Grand Conseil argovien a approuvé les comptes d'Etat de 1921 qui accusent un déficit de 1,563,000 fr. Ceux de 1920 bouclaient par un déficit de 3,870,000 fr.

BALE-VILLE. — L'hiver dernier, à Bâle, la police eut à s'occuper de nombreux incendies criminels et cambriolages. Elle arrêtait, il y a peu de jours, un jeune homme de 19 ans prévenu de vol au préjudice de ses parents. L'examen de ses empreintes digitales a permis d'établir sa participation aux délits mentionnés plus haut. Le précoce malfaiteur a fait des aveux complets et désigné ses complices, dont deux déjà sont arrêtés. Le nombre des délits à la charge de la bande s'élève à une trentaine.

ZURICH. — Lundi matin, vers 4 heures, entre Schlieren et Altstetten, une automobile a renversé et traîné sur plusieurs mètres un domestique de 24 ans, qui, malgré les signaux du chauffeur, avait quitté subitement le bord de la route pour se placer devant l'auto. La mort a été instantanée.

ZOUG. — La famille de l'administrateur Heggelin, à Menzingen, s'est enrichie dernièrement d'un vingt-quatrième enfant. Tous sont vivants, et il n'y a pas de jumeaux dans cette nombreuse famille. Le syndicat agricole de la localité a sollicité la faveur d'être parrain du dernier-né.

VAUD. — A Aigle, lundi vers 4 heures et demie, un bloc s'est détaché de la paroi de rocher qui surplombe la carrière de Châlex, entraînant avec lui de nombreux cailloux plus ou moins gros, alors que deux ouvriers de la commune travaillaient précisément en cet endroit. L'un en fut quitte pour la peur; malheureusement son camarade, M. François Favrod-Coune, atteint par une pierre, fut si gravement contusionné qu'il succomba peu après.

NOUVEAU Suchard Cacao, sucre, lait & miel. Illustration of a woman's face and the Suchard logo.

LETTRE DE BALE

(De notre corresp.)

Nouvelles d'Allemagne

Il y a quelques semaines, nous avons parlé dans ces colonnes de la foire internationale de Francfort. Un second voyage, poussé jusqu'à Hambourg, Berlin et Leipzig, nous permet aujourd'hui de rendre compte aux lecteurs de la « Feuille d'avis » des conditions économiques actuelles de l'Allemagne. Nous tenons cependant à faire remarquer que les chiffres publiés plus loin n'ont plus cours à l'heure qu'il est, étant dépassés de beaucoup par la nouvelle chute formidable du mark.

Pour nous rendre à Hambourg, nous avons choisi l'express de 3 h. de l'après-midi permettant d'effectuer le voyage sans arrêt notable en 17 heures. Nous avouons avoir été fort surpris du nombre considérable de voyageurs envahissant à la fois wagon-restaurant et wagons-lits, et ce n'est qu'en jouant des cotées que nous avons réussi à regagner à Francfort notre compartiment, après avoir vainement essayé de l'échanger contre une couchette de wagons-lits. Quel intérêt tout ce monde a-t-il à tant voyager et à quelle classe appartient-il en majorité? Ni l'une ni l'autre de ces questions n'est facile à résoudre. Toutefois, quand on tient compte du langage que parlent ces gens et du sans-gêne dont ils font preuve où que ce soit, on peut croire presque avec certitude qu'ils appartiennent en grande partie à la classe détestée des « Schieber ».

Qu'il d'autre aurait le toupet de se faire réserver pour deux un compartiment de six places afin de pouvoir s'y étendre à son aise, dans des trains n'ayant qu'un nombre restreint de voitures, si ce n'est le spéculateur pour qui l'argent, en pareille occasion, ne compte pas? Il en résulte de nombreuses personnes, moins privilégiées et qui n'ont pas encore complètement perdu le sens de la politesse, sont obligées de stationner pendant des heures entières dans les couloirs, transformés en véritable glacière par le courant d'air du rapide cheminant à 80 kilomètres!

D'ailleurs, ce n'est pas le seul désagrément qui nous soit arrivé en cours de route. Le fait d'être littéralement mis à la porte à 2 h. du matin n'est certes pas de nature à attirer des compliments à la direction des chemins de fer du Reich. Ceci s'est passé sur le parcours de Leipzig à Francfort. L'express ayant eu un retard de presque deux heures, un premier train fut mis en marche, jusqu'à Francfort si le nombre des voyageurs était suffisant. Quelle ne fut pas notre stupeur lorsqu'à Erfurt le « tout le monde descend » nous réveilla brusquement de notre sommeil. La salle d'attente étant vite bondée par les voyageurs, il ne restait d'autre moyen que d'arpenter pendant une heure le quai, balayé par une bise pégante du nord. A 3 h. 1/2, nous avions pour la seconde fois le plaisir peu enviable de nous jeter à l'assaut du train réglementaire, afin d'attraper une des rares places disponibles.

Franchement, en pareilles occasions, l'homme se conduit en brute, sans égards pour son voisin et n'ayant à cœur que son bien-être. On est loin du temps où les chemins de fer de l'Allemagne pouvaient servir d'exemple aux autres. Ne serait-ce la rapidité et la propreté, on serait vite dégoûté d'un tel régime.

A Hambourg, l'hiver a fait son entrée avant

Voir la suite des nouvelles à la page suivante.

AVIS TARDIFS

Monsieur et Madame René BARDET-BOREL ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et connaissances la naissance de leur fille ADRIENNE-GERMAINE le 8 novembre 1922. Neuchâtel, le 8 novembre 1922.

UNION COMMERCIALE, Neuchâtel

Ce soir, à 20 h., à l'Aula de l'Université: Dans le monde des automates. Conférence avec projections de Monsieur le professeur Alfred CHAPUIS. Places réservées à Fr. 1.— à l'entrée.

Sous-Officiers - Neuchâtel

Souper-choucroute

SAMEDI 11 NOVEMBRE 1922, à 19 heures au local, HOTEL SUISSE. Inscriptions au local jusqu'à vendredi 10 novembre au soir.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

5. Max-Georges, à Max-Hugo Meyer, manoeuvre, et Rosa née Kramer. Isabelle-Lydie, à Robert-Antoine Butti, dessinateur-architecte, et à Emma-Marie née Presset. Robert-Henri, aux mêmes. Jeanne-Louise-Madeleine, à William-Maurice Coussin, commis postal, et à Jeanne née Habersbusch. 6. Roger-André, à Auguste-Alfred Magnin, bottier, à Fleurier, et à Ruth née Thiébaud.

Décès

4. Sophie-Adélaïde née Glanque, épouse de Pierre-Simon Christinnaz, à Boudry, née le 26 janvier 1854. 6. Louise-Emma née Montandon, veuve de Adolphe-Ernest Huguenin-Virehauch, à Lausanne, née le 1er novembre 1856.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 8 novembre 1922. Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, d = demandé, o = offre. Table with columns for various stocks and bonds, including Acton, Obligations, and various bank and industrial shares.

nous; de gros flocons de neige tourbillonnent dans l'air, nous faisons souhaiter une bonne tasse de café chaud. Hélas! nous avons oublié que l'Allemagne n'est pas la Suisse et que le lait y fait pour ainsi dire complètement défaut.

Peut-il en être autrement avec le renchérissement continu de la vie qu'une augmentation de salaire n'arrive jamais à compenser? Nous sommes adressés à plusieurs personnes travaillant dans des entreprises différentes pour connaître approximativement le chiffre de leurs revenus; franchement, nous avons été frappés de la médiocrité des sommes indiquées.

Il n'est donc pas étonnant que chacun cherche à se procurer un gain accessoire, son salaire ne lui permettant même plus de vivre très modestement. La location de chambres à des étrangers de passage est un moyen souvent employé; il ne peut cependant être mis en pratique que par des personnes possédant encore un logement d'une certaine importance.

A nos yeux, les petits rentiers, souvent propriétaires d'une ou plusieurs maisons, sont bien à plaindre, car, par suite d'une intervention de l'Etat, ils se voient dans l'impossibilité d'augmenter les loyers dans la mesure où l'argent perd de sa valeur.

Il est facile de s'en rendre compte par les chiffres suivants: Au commencement de la semaine passée, le sucre valait 200 marks la livre, la farine blanche 175, le beurre 800, la graisse autant, le sel 14, la viande de porc 580, le veau 280, le bœuf 170 à 200, le fromage 620, un œuf 52, le café 1400, un litre de lait 78, le pain 130 les trois livres, le gaz 52 le mètre cube, le charbon 1100 les 100 kilos, une oie du poids de 15 livres 8850 marks.

Au restaurant, un potage coûte de 40 à 70 marks, une omelette 170, une côtelette 350, un petit pain de 20 à 30, un café noir de 70 à 100, 4 décilitres de bière de 50 à 80, une bouteille de vin du Rhin, de 300 à 500 (convertis en francs suisses; 50 à 75 centimes!).

Quant aux vêtements, ils varient naturellement dans des proportions plus larges, par suite des qualités différentes. Pour un costume sur mesure, il faut compter de 30 à 40,000 marks, pour un manteau presque autant, seuls les souliers sont relativement bon marché, vu que l'industrie du cuir manque de débouchés; ils valent de 3000 à 5000 marks.

Ces prix, bon marché encore pour l'étranger à change élevé, ne le sont cependant nullement pour l'habitant des grandes villes, et l'on se demande seulement comment, après huit années de privations, il est encore capable d'en supporter de nouvelles. La clé de cette énigme, que nous ne savions trouver nous-mêmes, nous fut donnée par l'un des directeurs de la « Hamburg-Amerika-Linie ». Sachez, nous disait-il, que ces gens sont toujours en majeure partie fidèles aux principes bourgeois et qu'ils ont horreur d'un bouleversement, dont ils seraient les premiers à ressentir les conséquences néfastes.

Pour aujourd'hui, tenons-nous en à cet aperçu général: dans un second article, nous rapporterons l'interview que nous a accordée M. Kaegbein, chef du département littéraire de la société de navigation de Hambourg en Amérique.

GRAND CONSEIL

Séance du 8 novembre

Présidence de M. C. Wuthier, président

Traitements des fonctionnaires. — Le Conseil d'Etat propose pour 1923 une réduction de sept et demi pour cent, sorte de compromis entre le chiffre de dix pour cent qu'on réclamait dans le public et celui de cinq pour cent auquel se résignaient les fonctionnaires.

M. H. Favre, tout en acceptant le chiffre du gouvernement, dépose un postulat tendant à la création d'un fonds de retraite pour le corps enseignant secondaire, professionnel et supérieur en y affectant une partie de la somme provenant des réductions de traitement.

MM. S. Jeanneret, A. Bolle, A. Guinchard, au nom de leurs groupes respectifs, se rallieraient au chiffre de 5 %.

M. Clottu, conseiller d'Etat, estime qu'en présence des sacrifices que la population doit s'imposer, les fonctionnaires, qui ont une situation assurée et pour la plupart une caisse de retraite, peuvent consentir eux aussi au sacrifice que l'opinion attend d'eux. En ce qui touche le postulat Favre, l'orateur y voit un danger de législation précipitée; l'Etat ne peut pas s'engager sans avoir eu le temps d'étude indispensable.

M. H. Richard propose, dans l'éventualité où le postulat Favre ne serait pas pris en considération, que la réduction des traitements soit pour le corps enseignant secondaire et supérieur de 2 1/2 % inférieure à celle qu'on votera pour les autres fonctionnaires. L'orateur voudrait que les députés consentissent à la réduction de leur indemnité.

MM. J. Wenger et H. Berthoud pensent que le groupe P. P. N. abuse un peu des postulats. Ils combattent l'urgence du postulat Favre.

M. W. Nicole voudrait une réduction proportionnée aux charges de famille des fonctionnaires.

M. C. Gicot apporte l'opinion de la campagne. Celle-ci est évidemment favorable à une réduction générale de 7 1/2 %, donc au projet du Conseil d'Etat.

M. Ch. Perrin se prononce en faveur du 5 % et demande le passage immédiat à la discussion au second débat et le vote pour que cet objet

soit liquidé et ne revienne pas encombrer la discussion du budget dans la prochaine session.

M. E. Breguet propose que pour 1923 les indemnités de présence des députés soient réduites de 18 à 15 francs pour la journée, de 10 à 8 francs pour la demi-journée, et une réduction plus forte pour les députés domiciliés au chef-lieu ou dans ses environs.

Le projet est pris en considération par 100 voix sans opposition et l'on passe aux articles.

M. Renaud, président du Conseil d'Etat, déclare que le département de l'instruction publique a reçu mandat de préparer un décret instituant un fonds qui sera la base d'une caisse de retraite des membres du corps enseignant des degrés secondaire, professionnel et supérieur.

Il s'en suit que M. Favre retire son postulat et M. Richard son amendement.

Tous les amendements sont écartés à l'exception de celui fixant la réduction générale des traitements à 5 % au lieu de 7 1/2. Le chiffre de 5 % est adopté par 63 voix contre 29.

L'ensemble du projet sans autres modifications que celles découlant de la décision qui vient d'être prise est approuvé par 84 voix sans opposition.

Successions et donations entre vifs. — Le résumé du projet a été mis sous les yeux des lecteurs.

M. P. Favarger combat le nouvel impôt sur les successions en ligne directe et pense que la majorité du peuple, lequel sera consulté, y est opposée elle aussi. Il voit dans la faculté pour chacun de transmettre ses biens, sans que ceux-ci soient diminués, le ressort de la richesse publique. Le projet ne comporte pas l'inventaire obligatoire au décès, c'est vrai, mais il prévoit la déclaration des héritiers. Quel sera le formulaire adopté pour cette déclaration, jusqu'où ira ce questionnaire, personne n'en sait rien et c'est inquiétant.

M. S. Jeanneret recommande, lui, le principe du projet et rappelle la pensée de Mirabeau: Ne vaut-il pas mieux donner à temps une part de ce qu'on possède plutôt que risquer de perdre tout ce que l'on a? Mais le projet ne rapportera que 380,000 fr. à la caisse cantonale; c'est peu et l'on pourrait élever encore les taux du Conseil d'Etat en le doublant au moins. Il faudrait aussi l'inventaire obligatoire au décès.

M. T. Perrin est d'accord sur l'ensemble du projet, mais lui et son groupe ne peuvent se rallier aux dispositions renvoyant les réclamations au Conseil d'Etat ou à une commission de recours présidée par le chef du département des finances. Une commission de recours devrait être présidée par un juge cantonal, qui pourrait étudier les dossiers; cette étude, le Conseil d'Etat, juridiction sans appel, n'a pas le temps de la faire. C'est pourquoi le groupe P. P. N. ne votera la loi que si l'on institue simultanément une juridiction administrative indépendante du Conseil d'Etat.

M. A. Studer applaudit au dépôt du projet puisque l'Etat a besoin d'argent et doit en trouver. Il suggère un amendement pour différer l'application de la loi dans les cas où la famille est privée de son chef.

M. C. DuPasquier estime que les économies ne suffiront pas à combler le déficit; il faut avoir recours aux impôts nouveaux. L'orateur votera le projet à condition que l'impôt reste un impôt et ne prenne pas le caractère d'une confiscation. Il conviendrait aussi de faire une différence suivant qu'il y aura un seul héritier ou plusieurs, d'en faire une aussi entre une industrie ou un immeuble et le reste de la fortune. La progression, qui se justifie pour la fortune mobilière, ne se légitime pas au même degré pour la fortune immobilière. L'article 19 demande également à être revu, car les taux en offrent quelque danger.

M. J.-L. Berthoud ne votera pas un impôt qui n'exonère pas la terre, car la transmission des domaines deviendrait toujours plus difficile.

M. H. Guinand conteste qu'une juridiction administrative soit préférable à la procédure actuelle de recours.

M. H. Berthoud croit le moment venu de donner à l'Etat les ressources dont il a besoin, d'où la nécessité de l'imposition des successions en ligne directe, de la progression pourvu qu'elle reste modérée. N'est-on pas allé trop loin en chargeant davantage l'héritier qui possède déjà plus de 50,000 francs, ce dont le fisc a déjà tenu compte? L'article 19 donc et aussi l'article 18 devront être revus. L'orateur est partisan d'une cour administrative.

M. C. Gicot ne peut pas accepter le principe de l'imposition des successions en ligne directe; ce principe nuit à l'esprit d'épargne et de travail, il est dangereux pour l'avenir de notre peuple et pour la conservation de la famille.

M. G. Borel, qui s'est prononcé en 1911 contre l'impôt sur les successions en ligne directe, y est encore opposé aujourd'hui; en revanche, il admettrait un impôt progressif sur le revenu de la fortune.

M. Clottu, conseiller d'Etat, rappelle que le projet d'aujourd'hui est la conséquence d'un vœu exprimé par le Grand Conseil. C'est la gravité de la situation générale qui en motive la présentation. On dépense beaucoup maintenant déjà et l'on dépenserait davantage encore en créant une juridiction administrative, qui serait un non sens si l'on en excluait le chef du département des finances, car on en exclurait du même coup la possibilité de décisions fondées sur les considérations d'équité résultant d'entretiens.

L'orateur critique l'idée anticommuniste d'une différence à établir entre les biens mobiliers et les biens fonciers. Il pense qu'on pourra examiner le point relatif à la présence d'un seul ou de plusieurs héritiers. Il déclare d'ailleurs qu'on cherchera en commission à arriver à une entente.

M. E. Geiser ne se ralliera au projet que si de sérieuses modifications y sont apportées en ce qui concerne la vie à la campagne.

M. A. Bolle revient sur l'idée d'une cour administrative et justifie celle de l'impôt sur les successions en ligne directe.

M. Ch. Perrin espère que les opposants de principe se conviendront qu'ils feront de meilleure besogne en améliorant le projet qu'en le combattant. La commission pourrait examiner s'il ne conviendrait pas d'attribuer aux communes le tiers du produit du nouvel impôt.

La discussion est close. Le Conseil prend le projet en considération par 72 voix contre 14 et le renvoie à l'étude d'une commission de 11 membres.

NEUCHÂTEL

Contre le prélèvement. — Sur l'invitation de MM. Calame, Clottu et Renaud, membres du comité national contre le prélèvement, une importante assemblée, composée des membres du Conseil d'Etat, de nombreux grands conseillers de la députation bourgeoise aux Chambres fédérales et de représentants de la presse, s'est réunie, hier, à l'hôtel du Soleil, pour discuter de la propagande contre l'initiative socialiste du prélèvement sur la fortune.

Il a été décidé d'agir par l'entremise d'un comité cantonal, de comités de districts et de comités locaux à constituer si possible dans chaque localité. Le comité, formé de sept membres et de trois députés par district, est com-

posé du Conseil d'Etat in corpore, — soit de MM. Béguin, Calame, Clottu, Renaud et Strahm, — de MM. Emmanuel Borel et Auguste Leuba. Les délégués des districts sont: pour Neuchâtel, MM. Casimir Gicot, Alfred Guinchard et Pierre Wavre; pour Boudry, MM. Louis Apothéloz, Paul Bonhôte et Alfred Launer; pour le Val-de-Ruz, MM. Auguste Bueche, William Nicolas et Charles Wuthier; pour le Val-de-Travers, MM. Georges Borel, Edouard Darbre, Auguste Romang; pour Le Locle, MM. Alfred Dubois, Henri Favre et Arthur Matthey; pour La Chaux-de-Fonds, MM. Arnold Bolle, Félix Jeanneret et Edouard Tissot.

Le bureau a été composé comme suit: président, M. Henri Calame; vice-présidents, MM. Alfred Clottu et Edgard Renaud; secrétaire, M. Emmanuel Borel; caissier, M. Auguste Leuba.

Le comité cantonal est chargé de trouver des conférenciers et d'organiser des conférences, de s'occuper de la propagande par brochures et affiches, de trouver les fonds nécessaires à la campagne, etc. Il a tenu sa première séance à l'issue de l'assemblée constitutive.

Toute latitude est laissée aux trois partis bourgeois de publier des manifestes particuliers.

POLITIQUE

L'Allemagne et la C. d. R.

Le projet des experts étrangers

BERLIN, 8 (Wolff). — Le programme présenté mardi soir au chancelier du Reich par les experts étrangers Brand, Keynes, Jenks et Cassel, prévoit notamment la stabilisation du mark allemand sur la base de 3000 à 3500 marks pour un dollar. De l'avis des experts, il est absolument impossible de résoudre l'ensemble du problème économique allemand, y compris la question des dettes et de la monnaie, sans une stabilisation préalable du mark.

Le deuxième point du programme a trait à l'utilisation des réserves-or de la Reichsbank pour cette stabilisation. Les rachats en or ne devront notamment s'étendre qu'aux billets de banque et aux dépôts de marks à l'étranger et non aux bons du trésor. Sur la base envisagée de 3000 à 3500 marks pour un dollar, la moitié de la réserve-or de la Reichsbank serait plus que suffisante pour cette opération. Les experts demandent enfin un moratoire de deux ans avec possibilité de prolongation.

La réponse allemande

BERLIN, 8. — Après la remise des conclusions formulées mardi par les experts financiers et mercredi par les banquiers, le cabinet s'est réuni pour s'occuper de préparer la réponse à la note de la commission des réparations.

Les nouvelles propositions de la commission des réparations exigées du gouvernement allemand au sujet de la stabilisation du mark, ont été définitivement arrêtées au cours d'une longue séance du cabinet du Reich, mercredi après midi, et remise le soir même à la commission des réparations.

Le représentant de l'Agence télégraphique apprend à ce propos que le gouvernement du Reich a adopté l'idée essentielle exprimée par les experts financiers étrangers dans les conclusions qu'ils ont déposées: la nécessité de soutenir le mark moyennant certaines conditions données. Ces conditions seraient la réduction des charges imposées à l'Allemagne au titre des réparations et l'octroi d'un emprunt extérieur.

La manière de voir du gouvernement allemand quant à l'émission effective de cet emprunt extérieur par l'entreprise d'un futur consortium de banques et à l'emploi des fonds ainsi recueillis pour réaliser la stabilisation du mark, est exposée tout au long dans le document sous la présomption que l'idée directrice des propositions des experts financiers soit admise. Le gouvernement allemand s'engage à prendre des mesures radicales aux fins d'éteindre la dette flottante et d'équilibrer le budget. Il envisage la participation de la Reichsbank dans un consortium financier appelé à soutenir le mark.

La réponse du gouvernement sera publiée aujourd'hui jeudi, ainsi que les conclusions des experts Wisinger et Dubois.

Ce matin, la commission des réparations tiendra une séance officielle consacrée à l'examen de la note-réponse de l'Allemagne. Dans l'après-midi aura lieu une réunion avec les négociateurs du gouvernement allemand. C'est vendredi que les membres de la commission se mettront en route pour Paris.

Le chancelier recevra ce matin les chefs de parti ainsi que les représentants de la presse, afin de les mettre au courant des propositions faites par le gouvernement.

Baisse catastrophique du mark

BERLIN, 9. — En dépit des conclusions déposées par les experts financiers étrangers, le mouvement de baisse catastrophique en Bourse ne s'est aucunement ralenti. On a de nouveau enregistré des sautes se chiffrant par du 1000 %. Des bénéfices sans précédent ont été réalisés, notamment sur les valeurs de pays à change favorable. Au marché des devises, le dollar a continué à progresser par bonds, atteignant un moment le cours de 9500, pour fléchir successivement à 9300, 9100, enfin 9000 environ dans l'après-midi.

Pour soutenir le mark

BERLIN, 9 (Wolff). — Les journaux assurent que des banques étrangères privées se sont déclarées prêtes, avec l'assentiment et la promesse d'appui de leurs gouvernements, à participer à une action en vue de soutenir le mark, action qui serait entreprise avec la coopération du gouvernement du Reich.

La question d'Orient

Angora maintient ses exigences

CONSTANTINOPLE, 8 (Havas). — Le gouvernement d'Angora réitère sa demande d'évacuation des troupes alliées de Constantinople et de l'éloignement des bâtiments de guerre alliés.

Un avertissement aux Turcs

LONDRES, 8 (Havas). — Parlant mercredi dans la Cité, lord Curzon a insisté sur le principe de la coopération et de l'action commune des alliés: « Ce principe, qui leur a valu la victoire, est indispensable pour assurer la paix, et il régit le problème des réparations ainsi que la question d'Orient. » Faisant allusion aux relations franco-anglaises, l'orateur a déclaré que l'Entente a plus de valeur que n'importe quel pacte écrit. Quant aux réparations, il faut garder l'espoir qu'on arrivera à régler, par des négociations, le problème dont la solution par la force n'est pas pratique.

Parlant de la situation à Constantinople, Curzon a déclaré que les récentes demandes nationalistes constituent des pressions intolérables, véritables affronts aux alliés et un défi à l'Europe. Il a exprimé l'espoir que subsistera l'unité, ratifiée par les gouvernements, entre les trois généraux alliés à Constantinople. « Nous sommes disposés à nous montrer à Lausanne, conciliants et équitables, a dit lord Cur-

zon, mais il faut que les Turcs sachent qu'il est une limite aux concessions que nous sommes disposés à leur consentir.

L'orateur passe ensuite en revue la situation mondiale.

Pour une discussion immédiate

PARIS, 8 (Havas). — En présence de la mauvaise impression produite à Constantinople comme à Angora par la demande anglaise d'ajournement de la conférence de la paix, les Turcs étant enclins à y voir une manœuvre dilatoire des Alliés, M. Poincaré a prié l'ambassadeur d'Angleterre à Paris d'insister à nouveau auprès de son gouvernement sur les inconvénients que présenterait tout retard dans l'ouverture des négociations.

M. Poincaré assisterait aux délibérations

PARIS, 8 (Havas). — Selon l'« Intransigeant » il serait question que M. Poincaré se rende à Lausanne pour prendre part aux travaux de la conférence.

La crise bavaroise

M. von Knilling, président

MUNICH, 8 (Wolff). — M. von Knilling a été élu président du conseil à la séance de la Diète bavaroise de mercredi. Sur 143 bulletins remis, 88 étaient pour M. Knilling et 54 blancs. M. Knilling a déclaré accepter les fonctions auxquelles on l'appelait. Il doit exposer son programme et présenter le nouveau ministère dans la séance d'aujourd'hui.

Les fonctionnaires s'arment

MUNICH, 8. — Au sujet des informations touchant les organisations défensives des socialistes, les « Münchner Neueste Nachrichten » assurent que lundi a eu lieu une réunion secrète des fonctionnaires des groupements intéressés à l'effet de discuter des détails de l'organisation en particulier la question de l'armement.

Une offensive des socialistes nationaux

BERLIN, 8. — On mande de Munich au service parlementaire socialiste que les socialistes nationaux se proposent d'organiser aujourd'hui jeudi une grande manifestation à l'issue de laquelle ils se lanceront à l'assaut du bâtiment des syndicats et des locaux du journal socialiste « Münchner Post ». L'organisation de l'auto-défense ouvrière bat son plein.

Lettre de Berne

(De notre corresp.)

Vous me voyez, fidèles et chers lecteurs et confédérés, dans le plus cruel embarras où se puisse trouver un honnête chroniqueur qui voudrait bien accomplir sa tâche et qui ne trouve autour de lui rien qui lui paraisse digne de remplir les colonnes de la « Feuille d'avis ». Si je savais quand aura lieu la fameuse conférence de la paix, qu'on nous promettait pour le 13 de ce mois et à laquelle cette date fatidique semble avoir porté malheur, je me ferais un véritable plaisir de vous l'indiquer. Mais le chandelier est que je n'en sais rien du tout, pas plus que le président de la Confédération, pas plus que le chef du département de l'économie publique, pas plus que M. Motta. Et je ne sais même pas si quelqueun le sait. Le département politique a simplement été avisé que l'Angleterre avait proposé de renvoyer la conférence à la fin du mois, mais personnellement je n'ai dit si cette proposition avait été acceptée. Pourtant dans les milieux bien renseignés, on tient cet ajournement pour probable. Pourvu que l'on ne choisisse pas pour cette conférence les calendes de Son ex-Majesté Constantin.

Le Pactole, dit-on, va, grâce aux savants travaux de l'éminent ingénieur Musy, déverser ses flots sur Berne qui en a fiévreusement besoin. On compte que les recettes des douanes dépasseront de trente millions au moins celles de l'année dernière. Hélas! c'est une goutte d'eau que ces trente millions. Mais enfin les petits ruisseaux font les grandes rivières, et pour peu que l'on relève encore de mille pour cent les droits d'entrée, nous arriverons certainement à combler le déficit fédéral. Dommage seulement que ce soit nous qui, en somme, finissons par payer la note. C'est le seul inconvénient de cette lucrative opération.

Si les événements politiques continuent de se faire rares, je ne verrai pas d'autres solutions, pour concilier les devoirs d'informateur avec mes scrupules d'homme véridique, d'ouvrir dans ma chronique une rubrique mondiale: spectacles et concerts, déplacements et villégiatures. On danse toujours avec passion, jeunes et vieux, et le fox-trott n'est pas près de perdre la faveur dont il jouit auprès des jeunes et des vieux. Le Théâtre municipal nous offre des programmes qui ne brillent pas par une variété extrême, mais enfin, il faut tenir compte des difficultés que rencontre cette entreprise. Le Kursaal du Schänzli, définitivement, fermera ses portes cet hiver. En attendant, la petite salle de spectacle qui lui est annexée est fortement mise à contribution. L'autre dimanche, quelques amateurs nous ont donné une pièce de Sacha Guitry: « Jacqueline et l'article 330 ». On a beaucoup apprécié les qualités scéniques de M. Muller, l'un des principaux organisateurs de la soirée, qui possède un talent dont des professionnels pourraient être à bon droit jaloux. Jeudi, dans ce même théâtre, Jean-Bard, qui n'est point un corsaire, mais un novateur, donnera « Poil de Carotte et la psychanalyse. »

R. E.

NOUVELLES DIVERSES

Froidevaux, chevalier de la Légion d'honneur. — Le gouvernement français vient de nommer chevalier de la Légion d'honneur l'ancien légionnaire suisse Albert Froidevaux, actuellement en traitement dans un hôpital de Berne, et dont le long martyre a été conté par M. Benjamin Vallotton dans un livre paru récemment.

DERNIERES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

M. Mussolini se rendra à Lausanne

MILAN, 9. — On confirme l'intention du président du conseil, M. Mussolini, de se rendre à Lausanne.

Le « Secolo » estime que la présence du chef du gouvernement aurait certainement des avantages pour l'Italie. Dans son discours prononcé avant-hier à Londres, lord Curzon avait exprimé le vif désir de se rencontrer à Lausanne avec M. Mussolini.

Une interview de M. Clemenceau

PARIS, 9 (Havas). — M. Clemenceau a déclaré à l'« Echo de Paris » qu'il se rend aux Etats-Unis de son propre chef, sans être chargé d'aucune mission, pour y laver la France du soupçon d'impérialisme et tâcher de faire comprendre en Amérique que l'entente franco-américaine est la base de la paix.

Les hauts-commissaires alliés menacent

CONSTANTINOPLE, 9 (Havas). — Les hauts-commissaires alliés ont remis au représentant du gouvernement d'Angora une note disant que si les mesures adoptées par les autorités kémalistes dans la capitale, flagrantes violations de la convention de Moudiana, ne sont pas retirées, ils en référeront à leurs gouvernements pour l'adoption des mesures urgentes nécessaires.

Le procès des ministres grecs

ATHENES, 9 (Havas). — Se basant sur le rapport de la commission d'enquête, le comité révolutionnaire a rendu un arrêté qui défère à un conseil de guerre extraordinaire: MM. Gounaris, Baltazzi, Strafikos, Protopoponis, Ghoudas, Tesatovich, Hadjanastis et Stratos.

Le rapport, après avoir passé en revue les événements de Grèce au cours de la guerre mondiale, relate notamment les phases du conflit entre M. Venizelos et le roi Constantin ainsi que la révolution à Salonique. Il traite ensuite la question de la responsabilité du roi.

Le rapport ne propose pas la mise en jugement de l'ex-souverain, car le droit constitutionnel déclare le roi irresponsable. Les responsabilités encourues seront supportées par les ministres accusés.

Pour parer à toute éventualité

WASHINGTON, 9 (Havas). — Le département de la marine annonce que le navire de guerre « Pittsburg », battant pavillon du général Long qui commande les forces navales d'Asie et d'Europe, est parti de Gibraltar pour Constantinople, afin de parer à toute éventualité.

La situation des partis américains

WASHINGTON, 9 (Havas). — D'après les derniers renseignements, la situation des partis à la Chambre des représentants serait la suivante: républicains 200, démocrates 196.

Cours du 9 novembre 1922, à 8 h. et demie, du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Table with columns: Cours, Paris, Londres, Milan, Bruxelles, New-York, Berlin, Vienne, Amsterdam, Madrid, Stockholm, Copenhague, Christiania, Prague, Bucarest, Varsovie. Includes sub-sections: sans engagement, toutes fluctuations, se renseigner, Achat et Vente de billets de banque étrangers, Toutes opérations de banque aux meilleures conditions.

Madame Colin-Ducommun et ses enfants: Reine, Léopold, André, Théodore et Madeleine, à Auvernier; Madame Niklaus-Ducommun et ses enfants: Eglantine et Reine-Marguerite, à Auvernier, ainsi que les familles alliées, ont le douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée mère et grand'mère.

Madame Marianne DUCOMMUN

née PERROCHET

enlevée à leur affection, dans sa 82me année. Auvernier, le 7 novembre 1922.

Je sais en qui j'ai cru. Selon le désir de la défunte, l'enterrement aura lieu sans suite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

EN CAS DE DÉCÈS adressez-vous directement à la Fabrique de Cercueils E. GILBERT 8.95 Téléphone 8.95 Rue des Poteaux INCINÉRATIONS - Transport par automobile La plus ancienne maison et la seule fabriquant à Neuchâtel

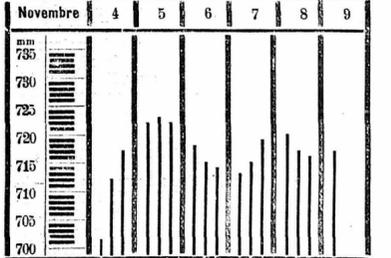
Bulletin météorologique - Novembre 1922

Observations faites à 7 h. 30, 12 h. 30 et 21 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: Date, Moy, Min, Max, Baromètre, Eau, Vt dominant, Etat du ciel. Includes data for 8 Nov.

Pluie fine intermittente pendant la nuit et à partir de 18 h. Soleil par moments depuis 10 à 14 h. 9.7 h. Temp.: 7.0. Vent: O. Ciel: couv.



Niveau du lac: 9 nov. 7 heures 430 m 210

Bulletin météo. des C. F. F. 9 novembre, 7 h.

Observations faites aux gares C.F.F.

Table with columns: Altitude, Observations faites aux gares C.F.F., Temps et vent. Lists stations like Bâle, Bern, Coire, Davos, Fribourg, Genève, Glaris, Göschenen, Interlaken, La Ch. de Fonds, Lausanne, Locarno, Lugano, Montreux, Neuchâtel, Nyon, Orbe, Rarogne, Saint Gall, Saint Moritz, Schaffhouse, Zermatt, Thonon, Vevey, Yverdon, Zurich.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.